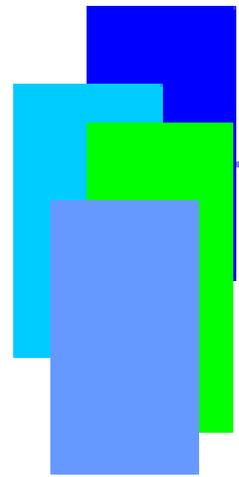


2016

**Collectif
Associatif
du Bassin
Alésien**



RAPPORT D'ACTIVITE

Sommaire

I. Eléments de contexte	4
1. Le service : moyens et organisation du travail	4
2. Le territoire d'intervention du SAVS et données statistiques sur la population.....	6
3. La mise en place de l'annualisation de la durée de travail.....	7
4. Les chantiers mis en œuvre en 2016.....	8
a. Les chantiers en lien avec l'organisation	8
b. Les chantiers en lien avec les missions	9
5. L'expression des usagers et l'information sur leurs droits	10
6. Le partenariat en 2016	11
a. La convention de partenariat avec la Médiathèque d'Alès	11
b. La convention avec l'IMPRO Les Châtaigniers	11
c. La convention avec l'association ARIEDA.....	11
d. La participation au projet « street tricot » et le photo-reportage associé	11
e. La participation à la Semaine pour la Santé Mentale (SISM)	12
f. Les journées accessibilité 2016	13
g. Représentation à la MDPH.....	13
II. Public et activité en 2016.....	13
1. Données sur l'activité du SAVA	13
a. Données sur l'activité d'accompagnement du service	13
b. Données sur l'activité de la permanence accueil du SAVA	14
2. Eléments d'activité sur le public accompagné au SAVA en 2016	15
a. La déclinaison de l'accompagnement par phase et typologie de parcours	15
b. Origine des orientations.....	17
c. Durée et fin d'accompagnement au SAVA en 2016	18
d. Eléments d'analyse de la demande des personnes au SAVA lors de la phase d'accueil/admission ..	19
e. Les interventions au SAVA pour le public accompagné	20
f. Les modalités d'accompagnement	21
g. Co-intervenants sur la situation des usagers du SAVA en 2016.....	23
3. Données sur le public accompagné au SAVA en 2016.....	23
a. Caractéristiques des bénéficiaires	23
b. Habitat des bénéficiaires	25
c. Situation financière et administrative.....	26
d. Situation professionnelle	27
4. Données sur l'activité du SAM	28
a. Données sur l'activité du SAM	28
b. La déclinaison par phase et la typologie des parcours au SAM	29
c. Origine des orientations vers le SAM en 2016.....	31
d. Fin d'accompagnement au SAM en 2016	31
e. Eléments d'analyse de la demande des personnes au SAM lors de la phase d'accueil/admission ...	32
f. Données sur les activités du SAM en 2016	32
g. Présentation des activités.....	34
5. Données sur les bénéficiaires du SAM en 2016	40
a. Caractéristiques des bénéficiaires du SAM	40
b. Habitat	42
c. Situation financière et administrative des usagers du SAM	43
d. Situation professionnelle des usagers du SAM	44
6. Résultats des enquêtes de satisfaction.....	45
a. Taux de retour.....	45
b. Résultats pour le dispositif SAVA	45
c. Résultats pour le dispositif SAM	46
d. Taux de satisfaction des services	47

Préambule

L'année 2016 a été marquée par la prise en compte par le Conseil Départemental des efforts et progrès fournis dans le cadre de démarche d'amélioration continue de la qualité mise en œuvre depuis 2013. Celle-ci s'est traduite pour le SAVS par la mise en place de nouvelles prestations pour les bénéficiaires qui sont notamment :

- des ateliers d'informations sur les droits en lien avec la loi 2002-2. Ces ateliers sont animés – notamment - par les travailleurs sociaux du SAVS et permettent aux usagers de comprendre les droits que leur statut d'usager de nos services leur confère.
- une phase de diagnostic d'environ 4 mois après la phase d'accueil afin d'établir une évaluation précise des besoins des personnes et leur proposer un projet d'accompagnement individualisé de qualité. Cette phase de diagnostic s'appuie sur des outils – inspirés de notre service SAMSAH – permettant l'objectivation des difficultés des usagers et l'instauration d'un dialogue avec eux quant à la réalité de ces difficultés et des moyens à mettre en œuvre pour les aplanir.
- la mise en place du dossier informatisé de l'usager grâce à une base de données. Cet outil informatique permet une meilleure traçabilité de l'ensemble des actes réalisés et donc un meilleur pilotage de l'activité au quotidien.

Le Conseil Départemental a donc accepté le passage d'une éducatrice spécialisée de 0,70 ETP à 1 ETP à compter du mois de juillet 2016 permettant également de rééquilibrer le ratio nombre ETP/file active annuelle entre les dispositifs SAVA et SAM.

L'autre fait marquant de l'année est la réflexion de fond sur la durée du travail et l'organisation de l'activité sur l'ensemble des services du CABA – avec l'aide de l'URIOPSS qui a réalisé un état des lieux de l'existant. Celle-ci a débouché sur un accord collectif d'entreprise - signé avec les délégués du personnel en octobre 2016 - portant sur un aménagement du temps de travail dans le cadre de l'annualisation de la durée de travail permettant une amélioration de la réponse apportée aux usagers tout en garantissant aux salariés une meilleure qualité de vie au travail ainsi qu'un équilibre entre vie familiale et travail. Un chapitre du présent rapport est dédié à ce changement important en page 8.

C'est donc fort de l'ensemble de ces nouveautés que nous vous souhaitons bonne lecture.

I. Eléments de contexte

ORGANISME GESTIONNAIRE

COLLECTIF ASSOCIATIF DU BASSIN ALESIEN - CABA
55 GRAND RUE JEAN MOULIN - 30100 ALES

Tel : 04 66 54 00 33

Fax : 04 66 54 98 91

Courriel : fabienne.baron@caba.asso.fr / secretariat@caba.asso.fr

Site Internet : www.caba.asso.fr

Présidente du Conseil d'Administration: Emmanuelle GAYET

Personne ayant qualité pour représenter le Service : Fabienne BARON, directrice.

Services gérés :

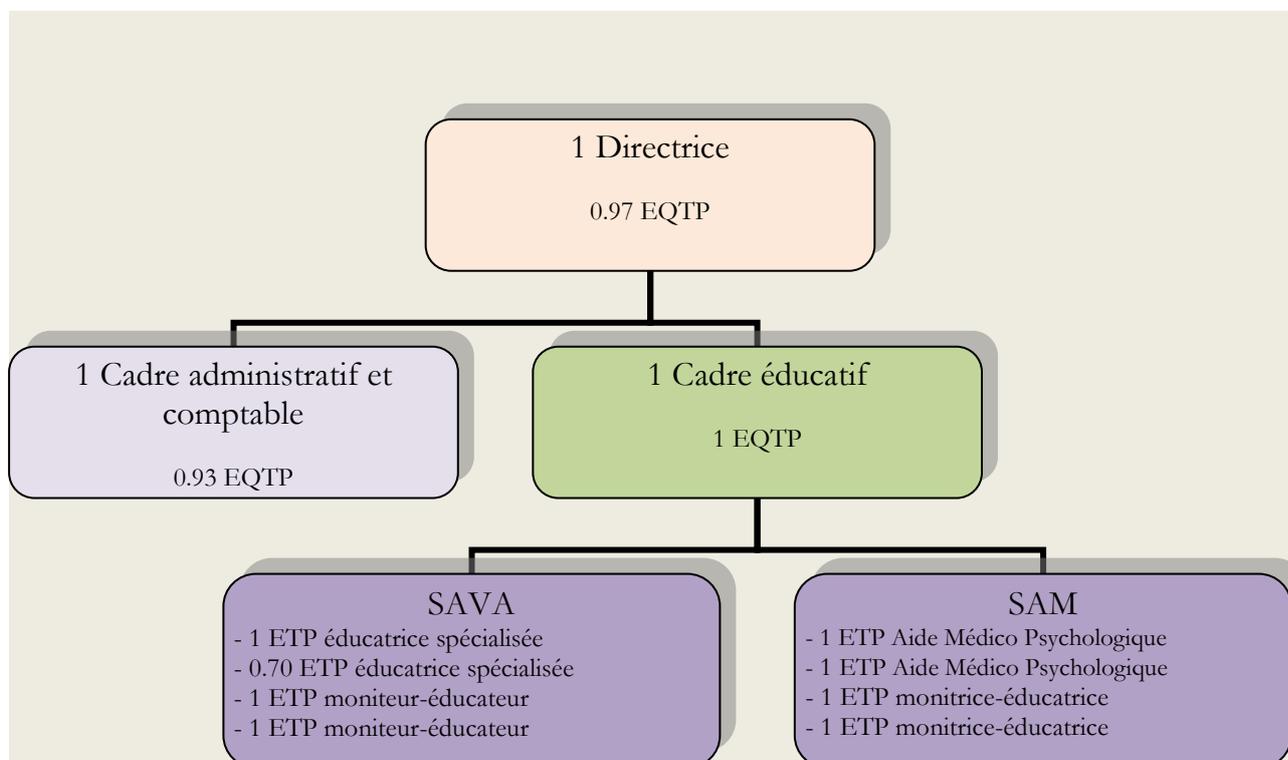
- Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (dispositif SAVA – Service d'Accompagnement Vers l'Autonomie) et dispositif SAM – (Service d'Activités et de Médiation). Financement Conseil Départemental.
- Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés Psychiques. Financement Agence Régionale de Santé et Conseil Départemental.

1. Le service : moyens et organisation du travail

Le SAVS du bassin alésien comprend deux dispositifs : le SAVA et le SAM qui proposent un accompagnement global des personnes handicapées au travers d'une prise en charge individuelle et/ou collective.

Chaque dispositif bénéficie d'un personnel éducatif dédié composé d'Aide Médico Psychologique, moniteur(trice)-éducateur(trice) ou éducateur(trice) spécialisé(e) représentant 8 EQTP¹. Un cadre éducatif a en charge la gestion et le suivi de l'activité éducative. Enfin, un cadre administratif et comptable et la direction complètent les effectifs dédiés au service.

¹ Equivalent Temps Plein



L'organisation du travail au sein du SAVS se décline pour le personnel éducatif en :

- accompagnement éducatif en présence ou non des usagers
- réunions internes et externes
- appui individuel
- formation

L'accompagnement éducatif :

Il comprend l'ensemble des actes professionnels réalisés au bénéfice des personnes dans le cadre de permanences-accueil ou de parcours d'accompagnement plus structurés que ce soit par le biais de modalités d'accompagnement individuel ou collectif. Cela inclut également les démarches réalisées auprès de différents partenaires en lien avec les situations des usagers.

Les réunions internes :

L'organisation des services a été structurée de manière à pouvoir proposer aux personnes handicapées accompagnées des prestations de qualité. Cette organisation qui repose à la fois sur des temps de réflexion individuels ou collectifs inscrit les professionnels dans une démarche continue de professionnalisation. Parmi les réunions internes, on compte :

- ✓ les réunions de service : d'une durée de trois heures pour chaque dispositif (SAVA et SAM) et sous la direction du cadre éducatif, elles permettent un échange sur les nouvelles demandes et les accompagnements en cours. L'analyse des écarts entre les activités prévues et réalisées est également effectuée ;
- ✓ les réunions interservices et institutionnelles (le jeudi matin). Elles sont animées par la Direction. Un certain nombre de points concernant l'évolution du secteur, les projets en cours ou à venir, les partenariats, l'organisation de la structure, etc sont évoqués. Les réunions interservices permettent d'échanger sur des situations particulières de bénéficiaires des services ;

- ✓ les séances de travail en lien avec les chantiers initiés et en cours sur des thèmes concernant le service ou transversaux à l'association (ex : réactualisation du projet de service, rénovation des outils de la loi de 2002...);
- ✓ Les séances d'appui individuel: Chaque travailleur social est amené à rencontrer régulièrement le cadre éducatif afin de faire le point sur son activité, sur les problèmes et interrogations qu'il rencontre dans sa pratique au quotidien. Ces échanges permettent des réajustements tant au niveau des objectifs qu'au niveau des postures professionnelles.

Les réunions externes et formations :

Il s'agit de réunions partenariales organisées pour la plupart sur des thèmes en lien avec l'activité du service. Par ailleurs, les travailleurs sociaux participent régulièrement à des colloques, journées professionnelles et formations en lien avec leurs pratiques dans un objectif de professionnalisation continue.

Le cadre éducatif a en charge l'organisation et le contrôle de l'activité du service. Il garantit la mise en œuvre et l'évaluation des projets personnalisés des personnes accompagnées sur les deux dispositifs. Il est, par ailleurs, le référent éducatif pour l'ensemble des travailleurs sociaux.

2. Le territoire d'intervention du SAVS et données statistiques sur la population

Le territoire d'intervention du SAVS est identique à celui du SAMSAH, à savoir le bassin alésien qui s'étend de Génolhac à Barjac, en passant par Anduze et Lédignan. Ce territoire s'étend sur 9 des 23 cantons gardois.



L'agglomération alésienne compte près de 132 000 habitants sur 73 communes soit 17% de la population gardoise². Alès en est la ville la plus peuplée avec 42 022 habitants. Le territoire d'intervention du SAMSAH n'est pas calqué sur l'agglomération du Grand-Alès.

La population du bassin alésien est vieillissante et la proportion des plus de 65 ans y est la plus importante (22,5%) du département après le territoire viganais. Par ailleurs, les ménages y ont le revenu moyen le plus bas du département environ 18 000 €/an).

3. La mise en place de l'annualisation de la durée de travail

En 2016, une réflexion a été initiée par la direction et les membres du Conseil d'Administration de l'association en lien avec les délégués du personnel afin d'adapter l'organisation du travail aux besoins des personnes accueillies et accompagnées tout en maintenant la qualité de vie au travail de l'ensemble des salariés et en leur garantissant un bon équilibre vie-travail.

Le Conseil d'Administration - représenté par les membres du bureau – a pris la décision d'être aidé dans cette démarche par une consultante de l'URIOPSS Grand Sud³. Son intervention a porté sur :

- Une synthèse des points de conformité, de non-conformité, des points forts et des points faibles de la pratique actuelle en matière de durée du travail
- Des préconisations en matière d'aménagement du temps de travail assorties de points de vigilance et de conseils pour la mise en œuvre.

Le coût de cette étude a été financé par la mobilisation :

- d'un reliquat de fonds dédiés (programme EQUAL en 2011)
- de fonds propres du SAVS
- de fonds issus de réserves de compensation pour le SAMSAH.

La méthodologie mise en œuvre comprenait - notamment – des entretiens avec le personnel. Cela a permis notamment aux salariés de s'exprimer sur leurs souhaits et craintes de ce changement d'organisation et de lever ainsi plus facilement les freins en œuvre dans tout changement.

Les conclusions de l'étude ont permis de construire une organisation du travail qui :

- réponde aux besoins des usagers
- permette une adéquation de l'offre de service – notamment sur le dispositif SAM du SAVS - aux moyens alloués
- respecte la réglementation en matière de durée du travail inscrite dans la convention collective de 1951 à laquelle le CABA est rattaché ainsi que le code du travail.

L'URIOPSS a également conseillé le CABA dans la mise en œuvre des démarches de construction et de validation de l'accord.

Un accord collectif d'entreprise a été signé en date du 21/10/2016 par la Présidente du CABA et le délégué du personnel titulaire et adressé pour validation à la Commission Nationale d'Agrément.

Il prévoit à compter du 01/01/2017

- ✓ pour le personnel « éducatif »⁴ temps plein, la mise en place de l'annualisation du temps de travail avec une base hebdomadaire de 37 heures et l'octroi de 12 Jours de Repos Compensateur (JRC). Cette nouvelle organisation permet - notamment - une prise de poste le matin du personnel du SAVA et du SAMSAH à 8h30 au lieu de 9 heures et ainsi

² Source : <http://www.alescevennes.fr/portal/portal/ac/ales-agglo/presentation-agglo/ales-agglo-en-bref>

³ Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux

⁴ Par éducatif, il faut entendre : personnel concourant directement au projet d'accompagnement des usagers quel que soit sa fonction : éducateur spécialisé, psychologue, infirmier...

d'écouter les messages téléphoniques ou de préparer une visite ou un accueil dès 9h du matin.

- ✓ pour le personnel « éducatif » temps partiel, la mise en place de l'annualisation du temps de travail sur une base hebdomadaire supérieure à la durée contractuelle est proratisée par rapport au temps de travail et avec l'octroi de Jours de Repos Compensateur (JRC). Cette mesure concerne les deux infirmières du SAMSAH – seules salariées de l'association à travailler à temps partiel. Elles réaliseront dorénavant une heure de travail en plus par semaine ce qui permettra de développer des projets que la direction souhaite voir mettre en place en matière d'éducation thérapeutique du patient, notamment.
- ✓ Pour l'équipe de direction, la mise en place de l'annualisation du temps de travail avec une base hebdomadaire de 38 heures et l'octroi de 18 Jours de Repos Compensateur (JRC) Ce passage à une base de 38h hebdomadaire favorise l'harmonisation des pratiques au niveau de l'équipe de direction dans son ensemble, la direction bénéficiant déjà antérieurement de 18 jours de repos en compensation de son statut de cadre-dirigeant.

4. Les chantiers mis en œuvre en 2016

Les chantiers présentés ci-dessous ont été programmés - pour partie - suite à la réactualisation du projet de service en 2014 du SAVS selon un calendrier courant jusqu'en 2021. D'autres chantiers se sont ajoutés au regard des besoins émergents des bénéficiaires de l'accompagnement.

a. Les chantiers en lien avec l'organisation

- ✓ L'organisation des ressources documentaires et partenariales et leur veille

Ce chantier initié en 2015, s'est poursuivi en 2016. Les objectifs de celui-ci étaient de :

- répertorier et référencer l'ensemble des partenaires opérationnels et institutionnels
- organiser des points documentaires aussi bien à destination des usagers que des professionnels
- organiser une veille juridique sur les principales évolutions en lien avec le secteur à partir des abonnements spécialisés des services.

Ainsi, un groupe de travail transversal a travaillé sur la mise en place d'un tableau excel qui répertorie l'ensemble des partenaires par domaine d'intervention (vie quotidienne, emploi-formation, gestion financière...). Ce tableur est positionné en dossier partagé sur le drive de Google afin qu'il puisse être accessible et renseigné par tous les professionnels au fur et à mesure de l'arrivée de nouveaux partenaires.

Par ailleurs, un point documentaire a été mis en place et organisé pour les professionnels. Il intègre l'ensemble des livres, rapports et revues susceptibles d'intéresser les professionnels. Ces ressources sont organisées par thème (thème en lien avec la qualité en ESSMS, avec la réglementation des ESSMS et PH...). Un classeur reprend l'ensemble des documents par thème et un carnet d'emprunt des documents a été mis en place. Pour les points documentaires à destination des usagers, un questionnaire a été remis fin 2016 à l'ensemble des usagers afin de connaître leurs besoins en matière de documentation. Ce chantier aboutira en 2017 par la mise en place de points de documentation similaires dans l'ensemble des services de l'association.

Enfin, une procédure de veille juridique a été mise en place. L'équipe de direction réalise une revue de presse mensuelle des principaux abonnements (Actualité Sociale Hebdomadaire, RF Paye) qui est évoquée au cours de la réunion institutionnelle et dans laquelle sont indiqués les articles les plus intéressants. Cette revue de presse est accessible dans le point documentaire pour les professionnels.

b. Les chantiers en lien avec les missions

✓ Le chantier sur le lien parental

Une réflexion a été engagée sur l'accompagnement des « usagers-parents » par les services et qui fait suite à l'augmentation du nombre de ce type de public au sein de l'association et par la demande de certains « usagers-parents » de pouvoir participer aux activités proposées par le SAM avec leurs enfants.

Pour répondre aux besoins spécifiques de ces personnes, un groupe de travail transversal a été mis en place, piloté par un professionnel du SAVA. Il a pour objectif :

- d'identifier les besoins spécifiques des « usagers parents », les difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans leur rôle parental, leurs attentes propres et celles qu'ils imaginent pour leurs enfants dans l'ensemble des domaines de la vie quotidienne (santé, social...).
- de recenser l'ensemble des professionnels et ressources du champ de la relation parent-enfants susceptibles d'apporter des réponses pertinentes aux besoins exprimés et ceci afin de renforcer le rôle de coordination du SAVS qui n'a pas pour mission de se substituer aux professionnels compétents dans ce domaine.

✓ Les ateliers « bien-vivre ensemble » - phase 2

En 2015 des ateliers du « bien vivre ensemble » avaient été mis en place et initiés après le constat en Groupe d'Expression Trimestriel (équivalent du Conseil de la Vie Sociale au sein du CABA) de conflits récurrents au cours d'activités collectives proposées par le dispositif SAM de notre SAVS. Pour amorcer la réflexion, nous nous étions rapprochés de l'association RESEDA qui anime le réseau de santé sur l'UTASI Cévennes Aigoual et avons monté un projet pour la mise en place d'une série de 5 ateliers sur cette thématique animés par une spécialiste de la médiation. Devant le succès de ces ateliers et le souhait pour le groupe d'usagers-participants de poursuivre la réflexion, nous avons réfléchi à la construction et l'animation en interne d'ateliers du « bien vivre ensemble-seconde phase ».

Ainsi, en 2016, quatre ateliers « bien-vivre ensemble » ont été conçus et animés par la psychologue du SAMSAH et une travailleuse sociale du dispositif SAM de notre SAVS. Son objectif était de faire émerger une réflexion avec un groupe d'usagers devant aboutir à la mise en œuvre d'outils, de clés, du bien-vivre ensemble dans le cadre des activités du SAM mais aussi dans tout groupe que les usagers sont amenés à fréquenter en dehors du CABA. A partir du partage de situations de conflit vécues, imaginées ou observées, les participants ont été amenés à déterminer les principes à mettre en œuvre, les valeurs à appliquer pour que les moments de tension – inhérent à tout groupe – soient vécues, abordés, traités positivement par les personnes concernées et/ou présentes.

Ce travail doit être finalisé sur le 1^{er} trimestre 2017.

✓ Le projet passerelle retraite

Ce projet est issu d'un constat, celui d'un vieillissement du public que le CABA accompagne – et particulièrement sur le SAVS – ce qui engendre l'obligation de mettre en place des relais avec le droit commun tant sur l'accompagnement individuel que collectif. Ces relais concernent notamment les personnes accompagnées par les dispositifs SAVA et SAM et qui passent sur le régime d'assurance vieillesse, critère de fin d'accompagnement pour nos services. Dans ce cadre, nous avons cherché à établir des relations partenariales avec des structures compétentes pour l'accompagnement de personnes vieillissantes ou en perte d'autonomie aussi bien sur le volet social que sur le lien social. Ainsi des rencontres et des passages de relais ont été mis en œuvre

avec la MAIA du territoire Cévennes Aigoual ainsi que l'accompagnement à des activités organisées par le foyer communal d'Alès qui accueille des seniors. Néanmoins, il nous est apparu que ces relais ne sont pas toujours adaptés aux problématiques des PHV⁵. Ces spécificités ont pu être évoquées par le CABA dans le cadre de sa participation aux travaux du groupe de travail thématique PHV mis en place au moment de l'élaboration du nouveau schéma départemental pour l'autonomie. Ces préoccupations sont partagées par d'autres établissements médico-sociaux du territoire et il faudra entamer une réflexion de territoire au cours de l'année 2017 en lien avec le Conseil Départemental.

5. L'expression des usagers et l'information sur leurs droits

a. L'expression des usagers

Depuis 2014, un Groupe d'Expression Trimestriel a été mis en place au sein du CABA. Il s'agit de l'équivalent d'un Conseil de la Vie Sociale. Afin d'encourager cette nouvelle forme de participation des usagers de l'ensemble des services, les représentants de ce groupe ont été « recrutés » sur la base du volontariat. Seuls des usagers du SAVS avaient souhaité y participer malgré l'information donnée également aux usagers du SAMSAH.

Pour favoriser la représentation des usagers de l'ensemble des services ou dispositifs et attirer de nouvelles candidatures, nous avons organisé des élections fin 2015 avec une campagne d'information élargie qui nous a permis d'obtenir 3 candidatures par service et dispositifs. A l'issue des premières élections organisées, deux personnes accompagnées par chaque service et dispositif ont été élues. Ainsi, c'est dorénavant l'ensemble des services/dispositifs qui est représenté.

L'organisation trimestrielle des réunions du Groupe d'Expression n'a pas été modifiée. Elle se répartit en 7 temps :

1. Les usagers « personnes-ressources » sont présents lors d'une café-rencontre afin d'aider d'autres usagers à s'exprimer en vue de la réunion et à déposer leurs demandes dans les boîtes à idées disposées dans les différents services
2. Les représentants des usagers élus se réunissent en réunion préparatoire, dépouillent les boîtes à idées et établissent un ordre du jour avec l'aide d'un travailleur social volontaire
3. Le professionnel présent lors de la réunion préparatoire énonce les demandes en réunion institutionnelle afin d'élaborer avec l'ensemble des professionnels et l'équipe de direction les réponses possibles aux demandes.
4. La réunion du Groupe d'Expression a lieu avec un des deux représentants des usagers par service/dispositif en présence du professionnel volontaire et de la Direction afin de faire part des propositions et/ou d'en élaborer d'autres.
6. Un compte-rendu de la réunion est réalisé par le professionnel volontaire – sous deux formes (compte-rendu détaillé et petit journal) pour faciliter la compréhension du plus grand nombre -, validé par les représentants et la Direction.
7. Il est mis à disposition des usagers dans l'ensemble des services/dispositifs.

Un exemplaire de l'année 2016 est mis en annexe pour information.

b. L'atelier d'information des droits des usagers

Depuis 2014 et le chantier sur la refonte des outils de la loi de 2002, le CABA a mis en place un certain nombre d'outils d'information à destination des usagers sur leurs droits : panneau d'information, règlement de fonctionnement, livret d'accueil et atelier d'information des droits des usagers.

⁵ Personnes Handicapées Vieillissantes

Ces ateliers sont proposés systématiquement à tous les usagers du service qui sont admis en phase d'accueil/admission. Ils sont animés par deux professionnels des services à tour de rôle. Un diaporama présente les différents droits rattachés à la loi de 2002-2 en terme simple et avec des exemples concrets. Les outils qui permettent de connaître et/ou d'exercer ces droits sont également présentés. Enfin, une visite des services avec présentation des panneaux d'informations sur les droits est faite à l'issue de la réunion. Les usagers peuvent être accompagnés par une ou deux personnes de leur entourage.

Pour les personnes qui sont dans l'impossibilité de venir au sein des locaux cette information a lieu à domicile par un professionnel du service.

En 2016, 24 personnes ont bénéficié de l'atelier d'information des droits des usagers dont 6 en individuel.

6. Le partenariat en 2016

a. La convention de partenariat avec la Médiathèque d'Alès

En chantier depuis plus d'un an, la convention de partenariat avec la médiathèque d'Alès a été signée en 2016. Elle est valable jusqu'en juin 2017 et peut être reconductible sur les mêmes bases. Un plan d'actions est proposé par le CABA sur la période scolaire de septembre à juin.

Ainsi pour 2016, le plan d'actions s'est décliné en :

1. Participation aux projections de films en séance adaptée au public déficient sensoriel
2. Participation à l'activité « Jeudi ça vous dit ? » qui permet l'échange culturel entre participants sur des livres, CD, films entre le public du CABA et les autres usagers de la médiathèque
3. Actions de familiarisation des services et ressources proposées par la médiathèque.

b. La convention avec l'IMPRO Les Châtaigniers

Une convention de partenariat a été signée en 2016 entre le CABA et l'IMPRO Les Châtaigniers situé à Alès et accueillant un public de jeunes souffrant d'une déficience intellectuelle. L'objectif en est de favoriser la connaissance du SAVS et de ses deux dispositifs aux jeunes sortant d'IMPRO afin de leur permettre de construire un réseau social et d'encourager leur inclusion sociale.

c. La convention avec l'association ARIEDA

Une convention de partenariat a été signée en 2016 avec l'association ARIEDA – spécialiste de l'accompagnement de personnes déficientes auditives – afin de développer une coopération avec le CABA. Celle-ci se traduit par la mutualisation de moyens afin d'accompagner au mieux des personnes atteintes de déficience auditive sur le territoire du SAVS (prêt de locaux pour accueillir le public accompagné par l'ARIEDA, participation d'un interprète LSF aux entretiens ou activités mis en œuvre par les professionnels du SAVS du CABA...).

d. La participation au projet « street tricot » et le photo-reportage associé

Le « street tricot » est un mouvement de street art qui vise à recouvrir le mobilier urbain voire des éléments de paysage naturel (arbres) d'ouvrages à base de fil (tricot ou dentelle). L'objectif est de rendre moins impersonnel les villes et de susciter des réactions chez les passants. Le projet sur la ville d'Alès était d'investir une place piétonne en cœur de ville. Nous nous sommes associés au porteur du projet l'IMPRO Les Châtaigniers - **avec lequel nous avons signé une convention de partenariat** - et avons mis en place sur le dispositif SAM un atelier tricot avec également l'organisation de rencontres avec les autres tricoteurs/ses issus d'autres structures afin de mixer les publics. Ce groupe s'est réuni à compter du mois de février 2016 jusqu'au 17 juin, jour de l'inauguration du projet en présence de représentants de la Mairie

Au niveau du dispositif SAM des passerelles entre ce projet et d'autres activités ont été mises en œuvre. C'est ainsi que s'est construit un projet de photo-reportage sur le sujet « street-tricot » afin d'alimenter le blog de notre site internet des productions de l'équipe « d'usagers-blogueurs ».



e. La participation à la Semaine pour la Santé Mentale (SISM)

En 2016, le CABA a participé au comité de pilotage organisé dans le cadre de la SISM⁶ qui porté sur le thème « Santé Mentale, santé physique : un lien vital ». Ainsi, une manifestation d'envergure a été organisée sur Alès : un parcours d'orientation à destination de personnes souffrant de handicap psychique à travers la ville d'Alès avec un rassemblement en fin de parcours sur la place de la Mairie avec des animations sportives et ludiques adaptées proposées. Le CABA a mobilisé son personnel et ses usagers autour de cette manifestation qui a réuni plus d'une centaine de personnes tout au long de la journée du 07 avril 2016.



⁶ Semaine Internationale pour la Santé Mentale

f. Les journées accessibilité 2016

Les « journées accessibilité » sont organisées depuis 2011 afin de sensibiliser sur le territoire alésien le public aux difficultés que rencontre toute personne porteuse de handicap. Historiquement à l'initiative du CABA et de la Médiathèque d'Alès, le partenariat s'est renforcé au cours des précédentes éditions intégrant les grandes associations du territoire représentant les différents types de handicap ainsi que la Mairie d'Alès. Pour donner une plus grande ampleur à ces journées, l'association JAHCA – Journées Accessibilité Handicap du Collectif Alésien - a été créée en mai 2015.

Elle regroupe les associations :

- CABA qui en a la Présidence
- ARTES
- Association Paul Bouvier
- Groupe d'Entraide Mutuelle d'Alès
- FAAF Gard-Lozère
- APF Gard

Axées depuis le début sur les difficultés d'accès à la culture et aux loisirs, le thème retenu pour l'année 2016 était « l'accès aux œuvres cinématographiques ». Pour illustrer ce thème, l'association JAHCA a fait réaliser un documentaire de 20 minutes regroupant les témoignages de personnes présentant un handicap (sensoriel, cognitif, psychique ou moteur). Celui-ci a été diffusé au cours des journées de sensibilisation organisées les 25 et 26 novembre 2016. Des conférences et débats ont également eu lieu. Ces journées ont rassemblé près de 160 personnes.

Le programme de ces deux journées est mis en annexe.

g. Représentation à la MDPH

Depuis 2013, le CABA – en la personne de sa directrice - est présent aux CDAPH de la section n°3 afin de représenter les établissements médico-sociaux sur un poste de suppléant. Une organisation s'est mise en place avec l'association UNAPEI qui occupe le poste de titulaire afin d'alterner les représentations. Par ailleurs, depuis septembre 2015, le CABA occupe un poste de titulaire à la CDAPH plénière.

II. Public et activité en 2016

1. Données sur l'activité du SAVA

Pour rappel le dispositif SAVA possède un agrément pour 130 personnes.

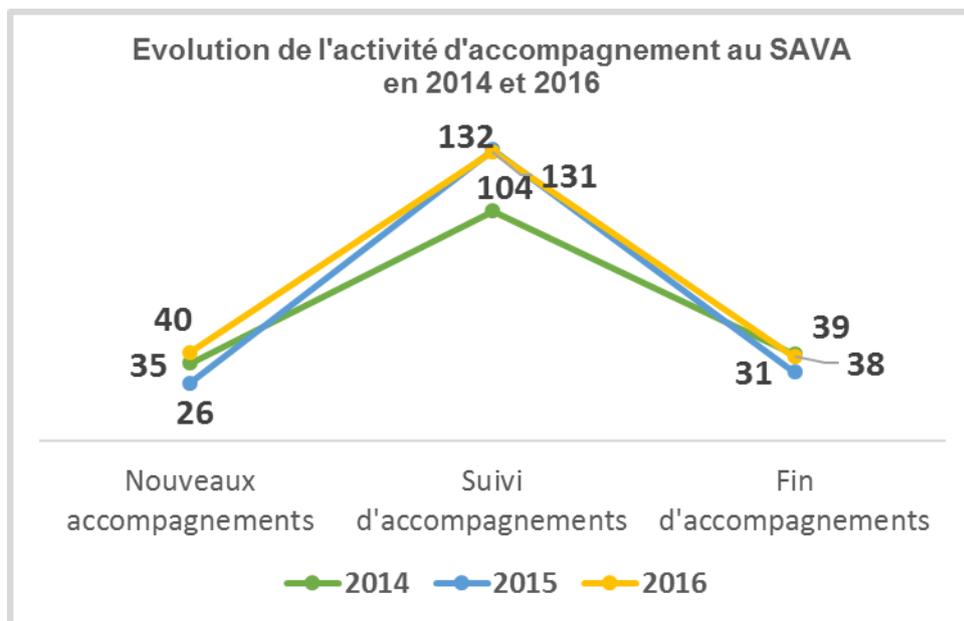
a. Données sur l'activité d'accompagnement du service

Le SAVS – dispositif SAVA et SAM réunis - a enregistré **84 demandes d'accompagnement** en 2016. Le processus d'admission prévoit qu'un professionnel de chaque dispositif soit présent lors du RV de 1^{er} accueil en plus du cadre éducatif.

Sur ces **84** demandes, **23** personnes n'ont pas honoré le rendez-vous de 1^{er} accueil qui leur a été proposé. Sur les 61 personnes ayant bénéficié du RV, **14** n'ont pas donné suite à celui-ci et **7** personnes ont été réorientées vers la permanence-accueil.

Les tableaux et graphiques ci-dessous présentent l'activité du dispositif SAVA en 2016 et son évolution sur les trois dernières années.

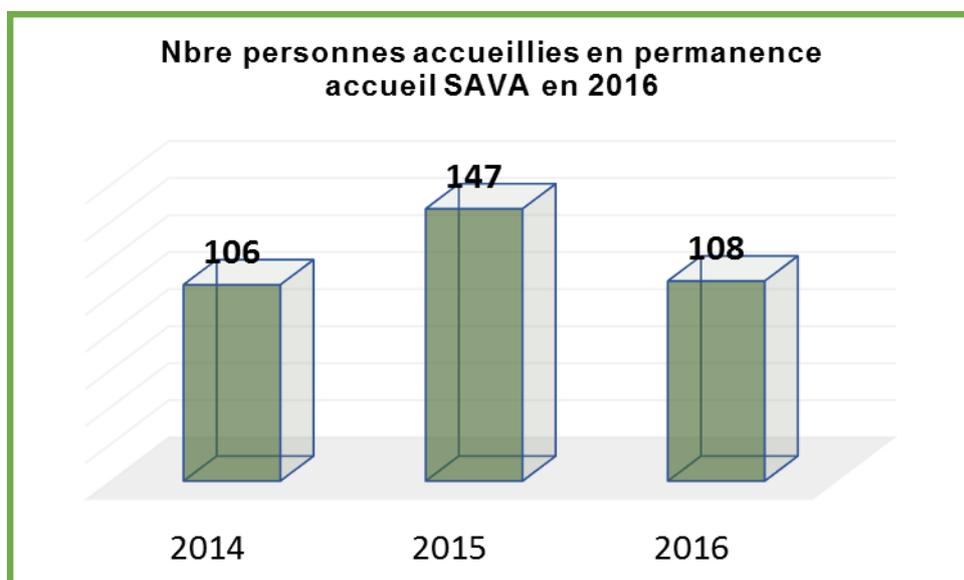
Nouveaux bénéficiaires accompagnés en 2016	Bénéficiaires déjà en accompagnement en 2015	Bénéficiaires d'une fin d'accompagnement en 2016
40	91	38
131 bénéficiaires en 2016		

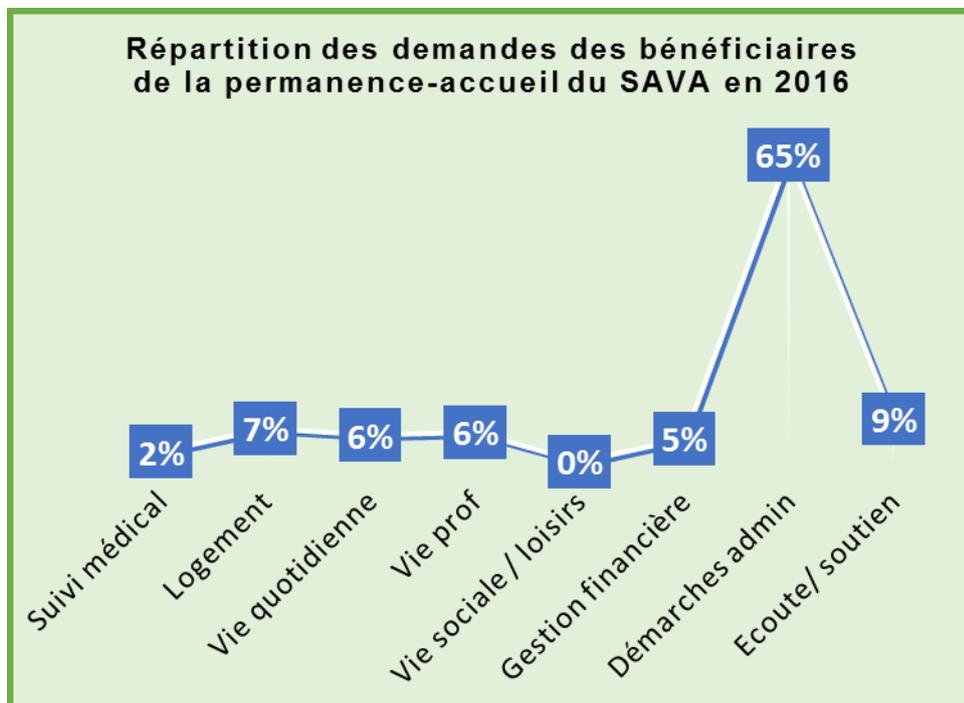


b. Données sur l'activité de la permanence accueil du SAVA

Pour rappel, l'accueil dans le cadre de la permanence-accueil est réservé à un public qui utilise cet espace ressource dans le cadre de démarches ponctuelles et immédiates sans référent identifié ni projet d'accompagnement élaboré.

Les graphiques ci-dessous en présentent l'activité.





La permanence-accueil est ouverte sans rendez-vous tous les matins de 9h à 12h (sauf le jeudi matin) et deux fins de journée par semaine de 17h à 18h. Le temps d'aide et de soutien consacré par les professionnels sur ces temps de permanence représente **87 heures** en 2016.

2. Eléments d'activité sur le public accompagné au SAVA en 2016

a. La déclinaison de l'accompagnement par phase et typologie de parcours

Pour rappel, l'accompagnement se répartit en 3 typologies de parcours :

- **Accompagnement Projet (AP)** : la demande de la personne est bien identifiée. L'accompagnement qui en résulte participe à une amélioration du cadre de vie de la personne (logement, inclusion sociale), à une concrétisation d'un projet (travail, vie familiale...). Les objectifs sont bien cernés et supposent une obligation de moyens. La durée de l'accompagnement est déterminée avec l'utilisateur et une évaluation est réalisée à l'issue de celui-ci.

- **Accompagnement à Long Terme (ALT)** : dans ce type de parcours, la personne bénéficie d'un étayage – notamment à l'issue d'un accompagnement projet – qui permet une certaine stabilité dans les différentes dimensions de sa vie. Des difficultés peuvent néanmoins être encore présentes et un accompagnement peut être nécessaire pour coordonner les différents intervenants et permettre ainsi le maintien au domicile de la personne. L'accompagnement s'inscrit dans une durée plus longue et peut être renouvelé à plusieurs reprises

- **Suivi permanence avec référent** : réservé à un certain nombre de personnes qui utilisent la permanence-accueil comme un lieu-ressources mais de manière beaucoup plus fréquente et avec des demandes se situant sur plusieurs champs de leur vie quotidienne. Après repérage de ces personnes par les professionnels du service, un référent est désigné et évalue l'ampleur de leurs difficultés afin de les amener doucement vers un accompagnement plus structuré, gage d'une autonomie retrouvée. Les personnes accompagnées dans cet espace ne bénéficient pas d'un projet d'accompagnement formalisé. La durée et les modalités de l'accompagnement (visites à domicile et accompagnements extérieurs sont possibles) varient en fonction des besoins de la personne.

D'autres situations suivantes relèvent également de la permanence-accueil avec référent :

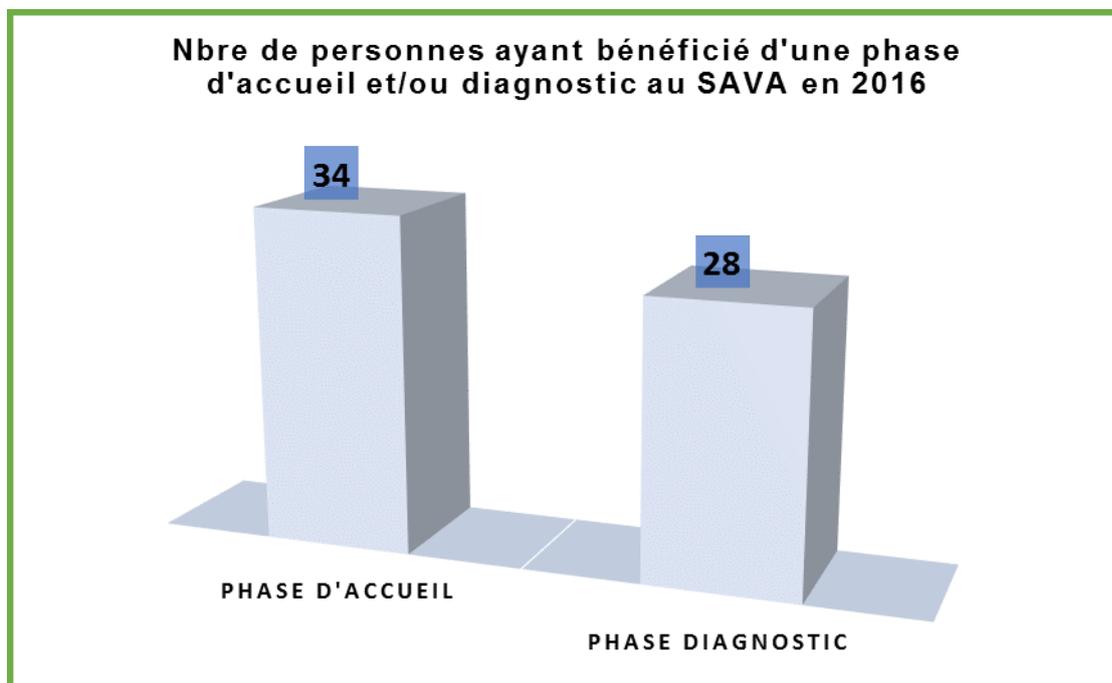
- la personne se trouve dans la phase en amont de l'établissement d'un projet personnalisé; son engagement dans ce projet demande à être vérifié, ou bien sa demande reste floue, confuse et traduit une difficulté de positionnement, de relation
- le projet personnalisé a été réalisé et avant de mettre un terme définitif à l'accompagnement, le service maintient une période pendant laquelle la personne peut continuer à rencontrer le professionnel référent du projet pour s'assurer de la qualité de l'étayage mis en place.

Selon l'évolution de leur projet de vie et de capacités d'autonomie, un bénéficiaire peut être répertorié dans différentes typologies et parfois même dans une même année, il peut y avoir changement de catégorie de typologie.

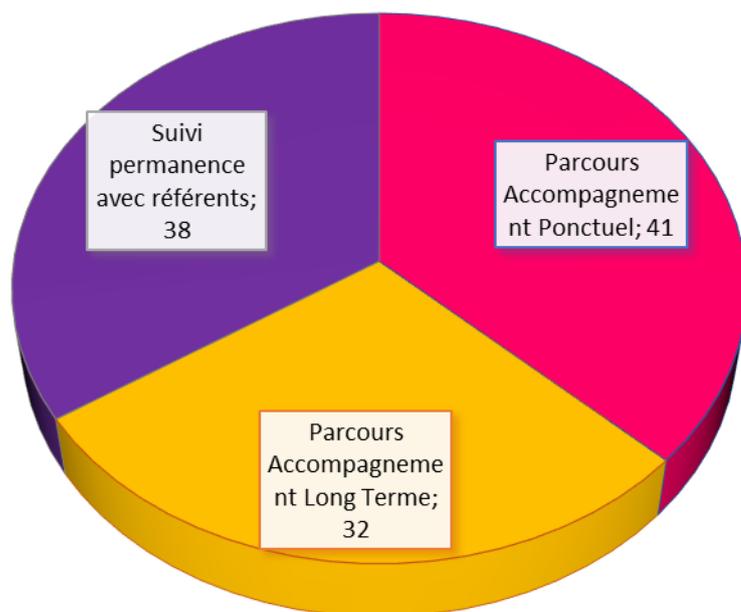
Par ailleurs, le processus d'accompagnement se décline en phase selon le schéma suivant :



Les graphiques ci-dessous présentent le nombre de bénéficiaires qui en 2016 ont bénéficié d'une phase d'accueil et de diagnostic ainsi que d'une typologie de parcours au SAVA.

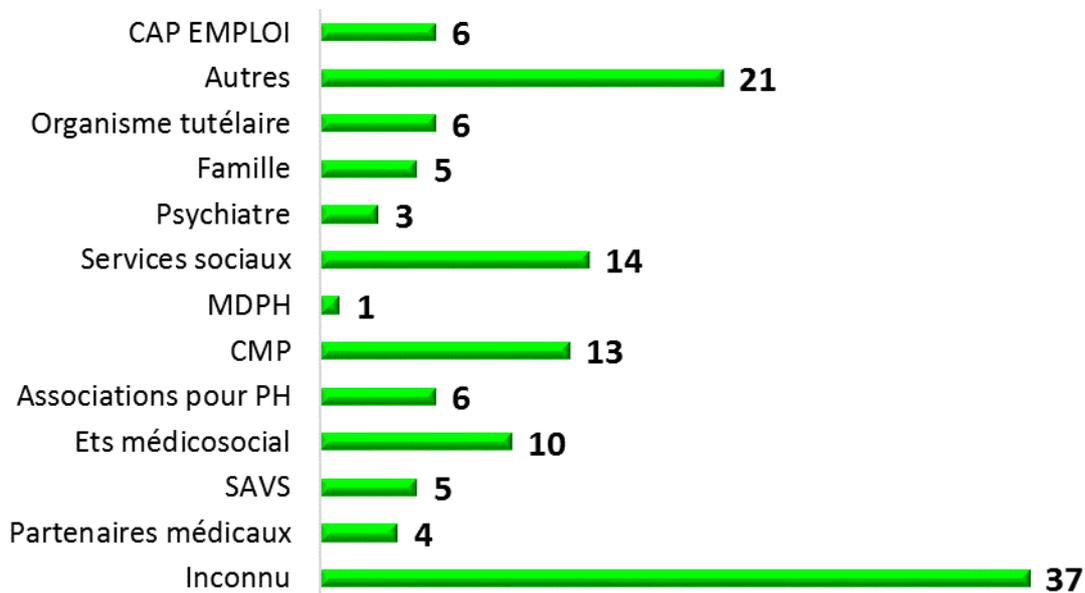


Nbre de personnes ayant bénéficié d'une typologie de parcours au SAVA en 2016



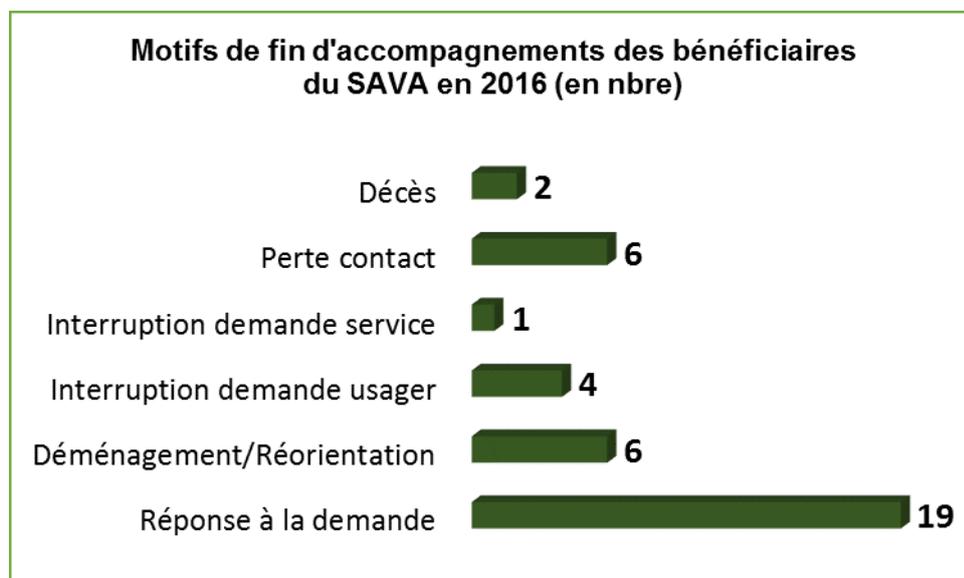
b. Origine des orientations

Origine de la demande d'accompagnement des bénéficiaires du SAVA en 2016 (en nbre)



Si l'intervention ne peut se réaliser qu'avec l'approbation de la personne, l'intervention d'un tiers institutionnel est – en règle générale – à l'origine de l'information

c. Durée et fin d'accompagnement au SAVA en 2016



En 2016, il y a eu au SAVA 38 fins d'accompagnement. Le graphique ci-dessus répertorie les motifs de ces fins d'accompagnement. Pour 50% des personnes, la fin d'accompagnement est en lien avec une réponse aux demandes c'est-à-dire l'atteinte des objectifs co-construits. Ce chiffre est identique depuis 2014.

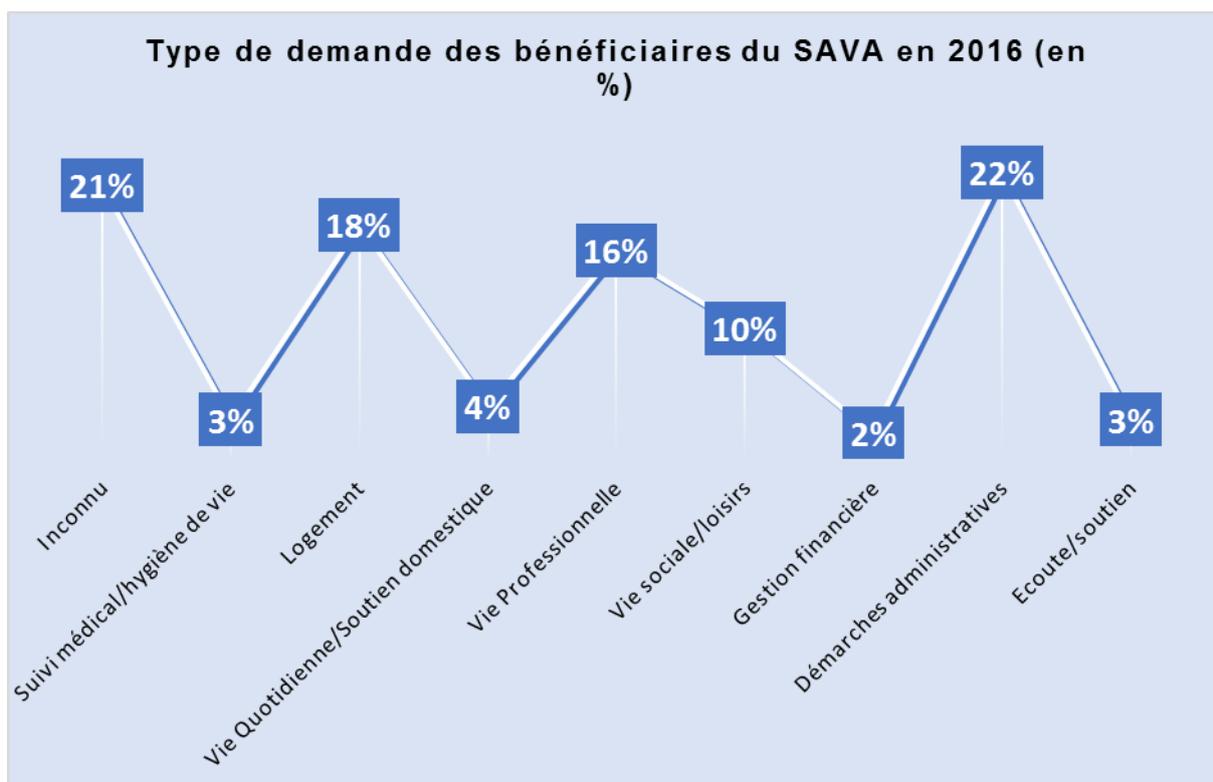
L'item «déménagement / réorientation» reprend aussi bien un retour en milieu hospitalier, un projet de vie en milieu ordinaire qui a échoué avec retour en milieu protégé, une période d'incarcération ou le déménagement de la personne...

La durée moyenne des accompagnements en 2016 pour l'ensemble des personnes accompagnées est de 919 jours soit près de 2,5 ans Cette moyenne se décline par phase comme suit

Phases de l'accompagnement	Total H/F
Phase d'accueil et d'admission	22 jours
Phase de diagnostic	80 jours soit près de 3 mois
Phase d'accompagnement du projet – parcours AP	248 jours soit un peu plus de 8 mois
Phase d'accompagnement du projet – parcours ALT	477 jours soit près de 16 mois
Suivi permanence avec référent	92 jours soit près de 3 mois.

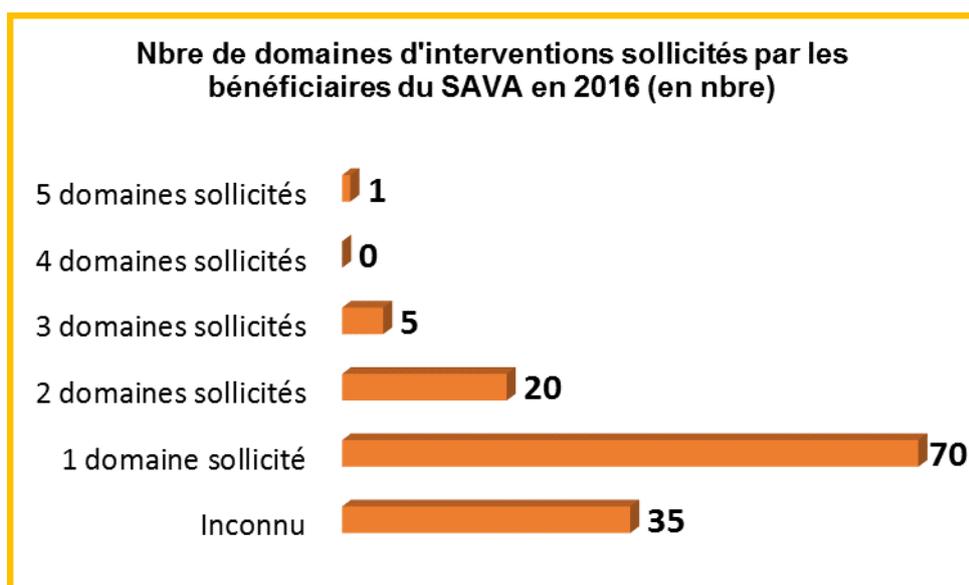
d.Éléments d'analyse de la demande des personnes au SAVA lors de la phase d'accueil/admission

Le graphique ci-dessous présente les types de demandes énoncées par les usagers lors de la phase d'admission.



22% des demandes d'accompagnement concernent les démarches administratives et 18% le logement ce qui marque l'ancrage social du SAVA auprès du public.

Le graphique ci-dessous présente – lui - le nombre de demandes dans les différents domaines faites par les usagers au moment de leur admission. Il montre que – contrairement au SAMSAH – les usagers du SAVA arrivent – en majorité – avec une demande bien identifiée.



L'évaluation des besoins et capacités d'autonomie réalisée pendant la phase de diagnostic par les professionnels du SAVA permet de valider ou pas les demandes initiales et de prioriser les domaines d'intervention. Le graphique ci-dessous présente la répartition par domaine des interventions réalisées par l'ensemble des professionnels. La courbe montre que les interventions

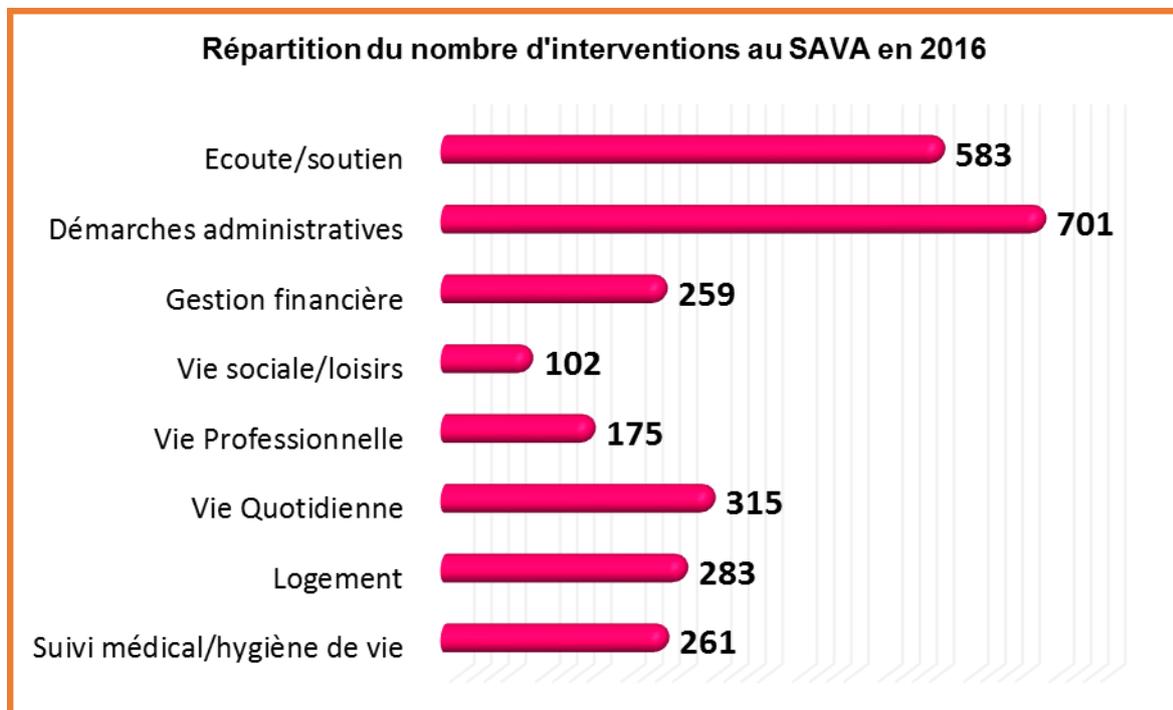
parmi les plus nombreuses ont lieu dans le domaine de l'écoute et le soutien alors que ce domaine ne représente que 3% des demandes des usagers au cours de la phase d'admission.



e. Les interventions au SAVA pour le public accompagné

Le graphique ci-dessous présente la répartition en nombre des interventions réalisées par le SAVA en 2016 pour les personnes en accompagnement.

Le nombre total d'interventions est de **2679**, ce qui représente une moyenne annuelle de 20 interventions pour les usagers en accompagnement soit près de deux interventions dans les différents domaines par usager. Ces interventions sont réalisées dans le cadre des différentes modalités d'accompagnement.

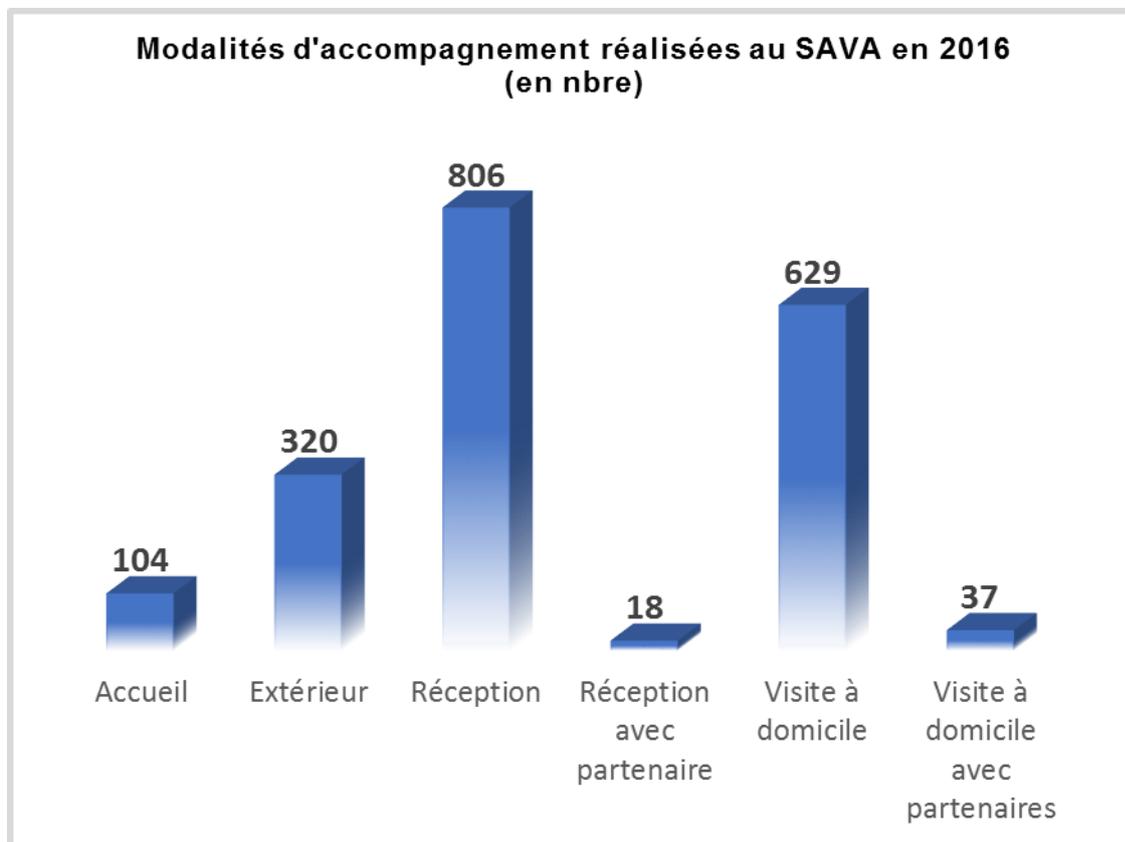


f. Les modalités d'accompagnement

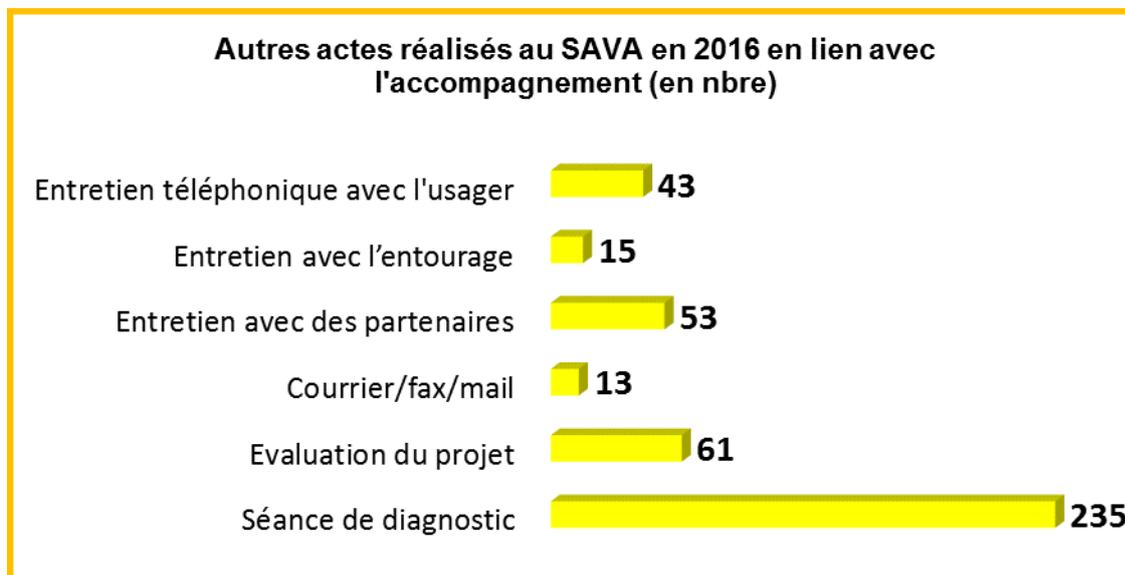
Le service décline l'accompagnement qu'il réalise auprès des personnes autour de quatre types d'actes nommés modalités d'accompagnement – regroupés sous le terme de **RAVE** et dont voici la définition :

- **Réceptions** : rendez-vous dans les locaux du service
- **Accueil** : Dans les locaux du service mais sans rendez-vous
- **Visites** : rencontre au domicile
- **Extérieur** : démarches effectuées (avec ou sans la personne) à l'extérieur de son domicile et du service.

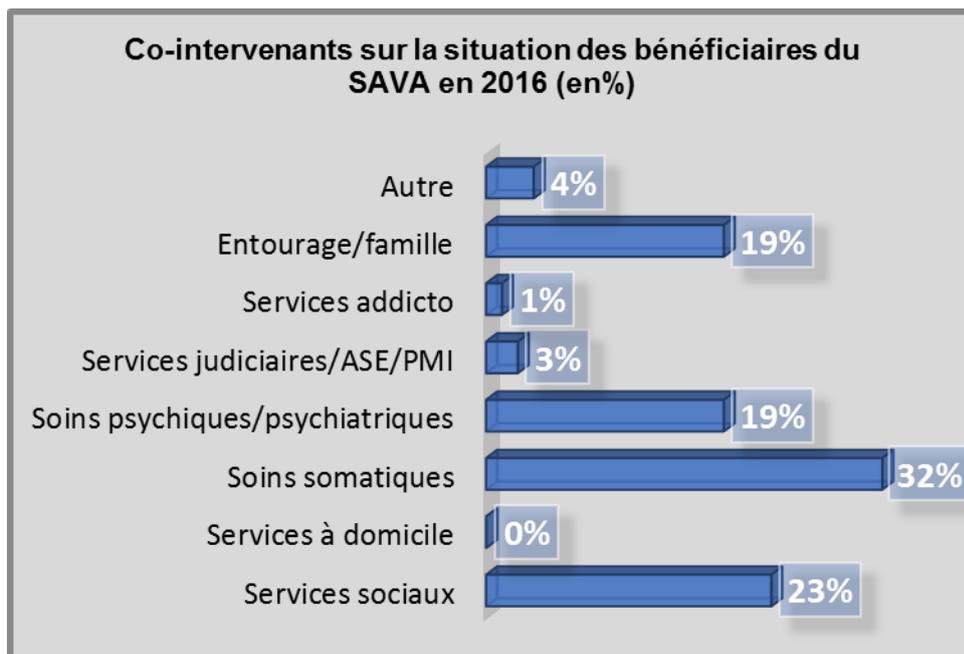
Le nombre total de modalités d'accompagnement réalisées en 2016 s'élève à **1914** ce qui représente près de 14 modalités par usager accompagné soit un peu plus d'une modalité/mois/usager. Ce chiffre est légèrement en baisse par rapport à 2015 de 6% mais de manière non significative car le nombre d'usagers était plus important. Le chiffre de modalités par usager reste lui identique.



Le graphique ci-dessous présente les autres modalités réalisées par les professionnels du SAVA en lien avec l'accompagnement.



g. Co-intervenants sur la situation des usagers du SAVA en 2016

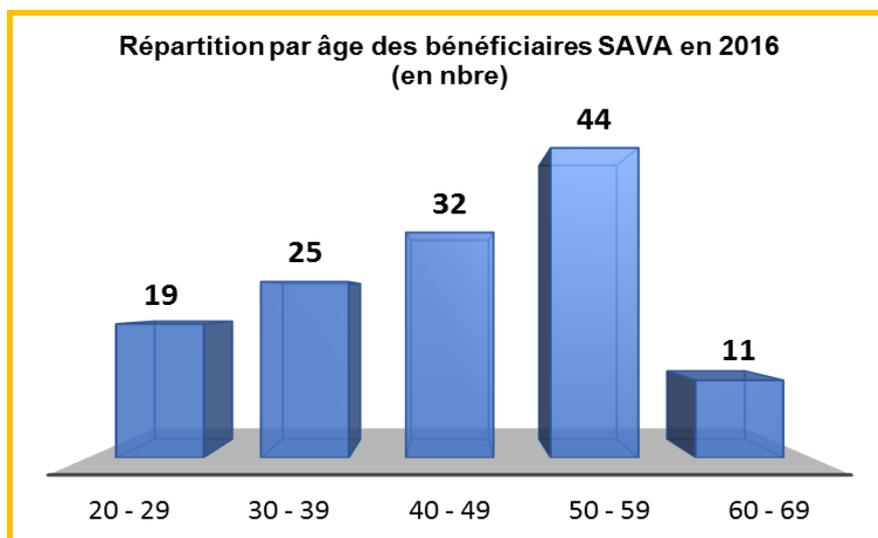


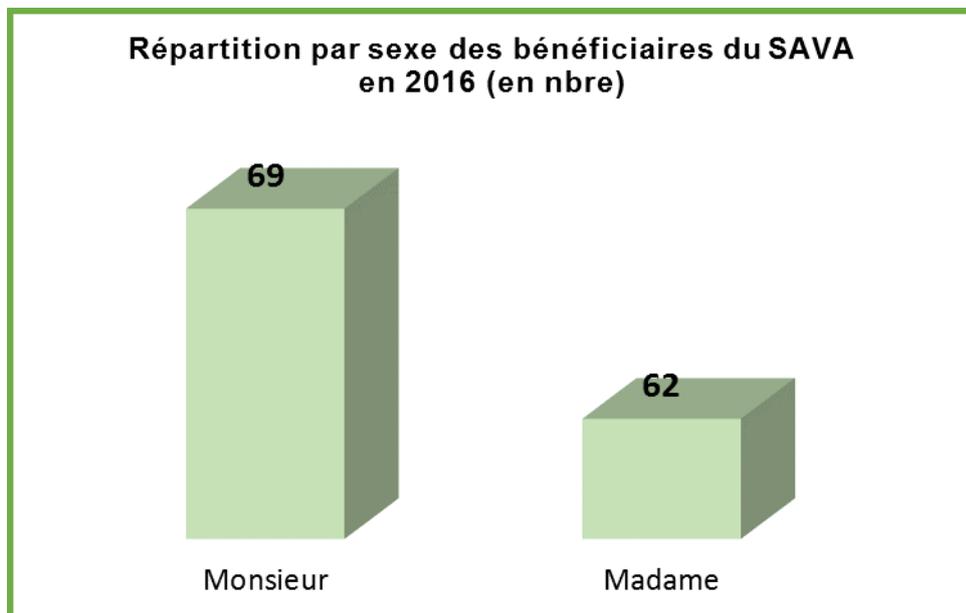
Le graphique ci-dessus présente les partenaires ou professionnels qui co-interviennent sur la situation des bénéficiaires de l'accompagnement. On constate que le secteur du soin somatique et psychiatrique intervient également de manière importante auprès des personnes ce qui démontre que l'état de santé des personnes suivies est précaire et nécessite un suivi important. Le suivi social quant à lui représente 23% des co-intervenants.

3. Données sur le public accompagné au SAVA en 2016

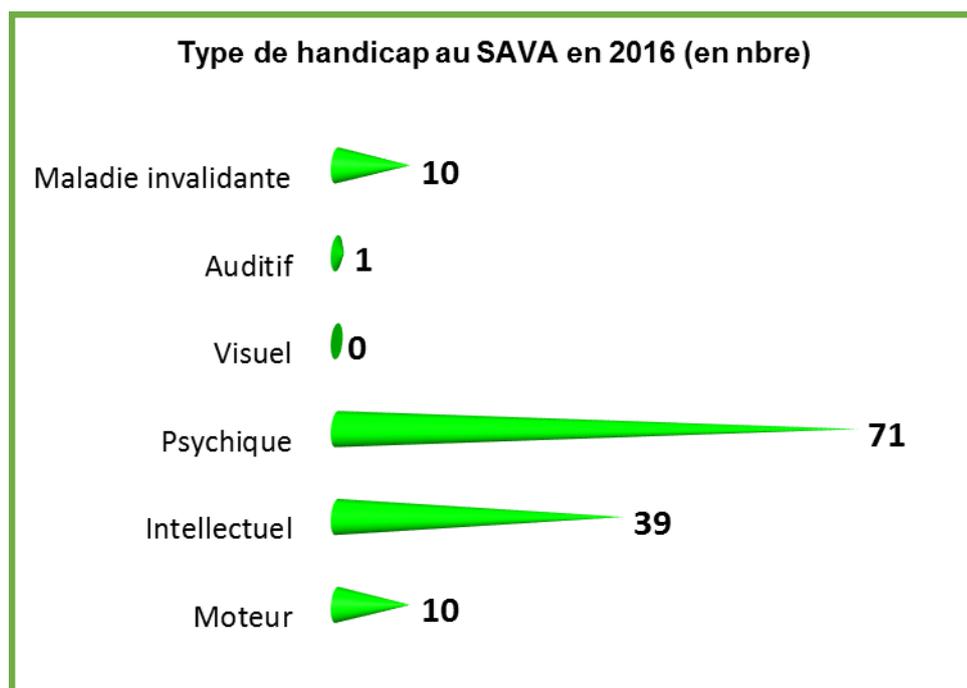
a. Caractéristiques des bénéficiaires

Les données ci-dessous ne présentent que les caractéristiques des personnes qui ont bénéficié en 2016 au SAVA - dans le cadre d'un projet défini - d'un accompagnement personnalisé avec un référent identifié. Un certain nombre de personnes fréquente également le service dans le cadre de la permanence-accueil et ne font pas l'objet d'un suivi personnalisé.

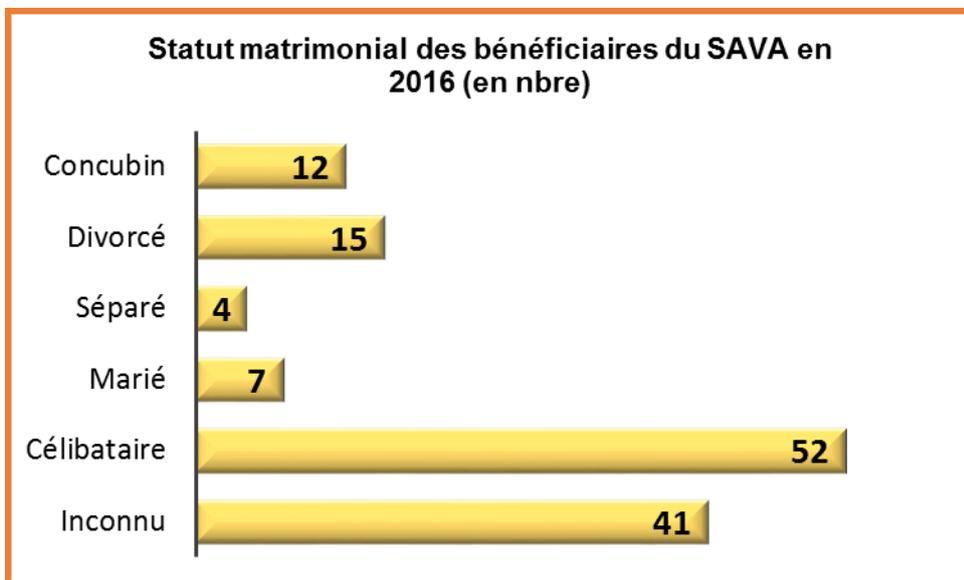




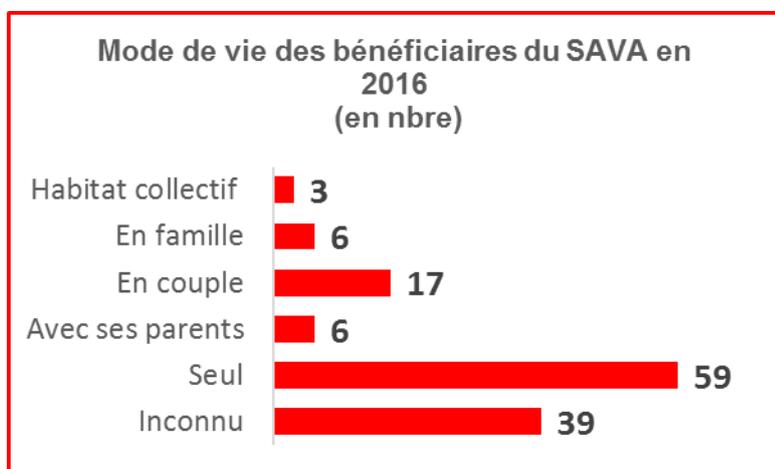
Comme en 2014, la proportion de femmes est en augmentation passant de 44% à 47%. Néanmoins, la sur-représentation des hommes au niveau des personnes accompagnées constitue une tendance lourde.



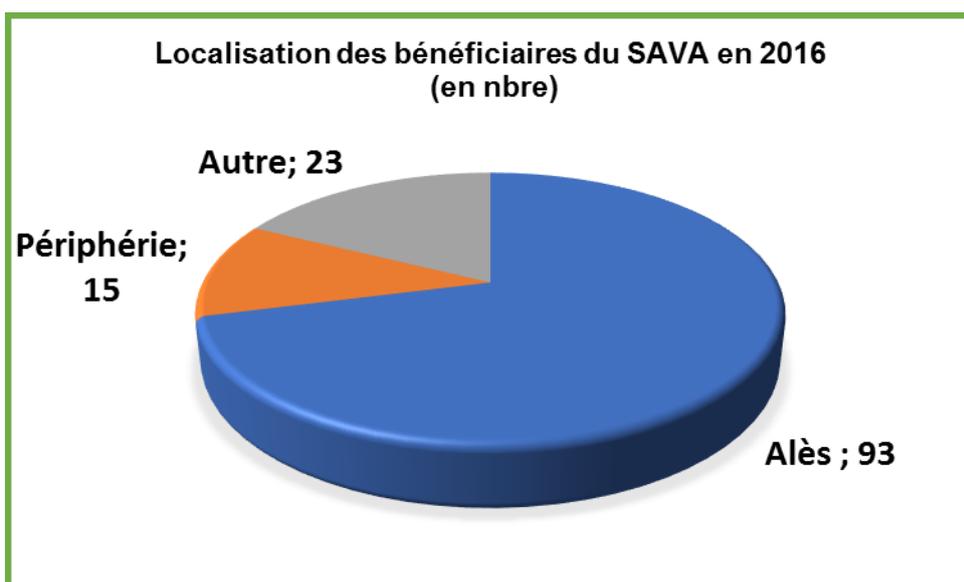
Le handicap psychique reste majoritaire comme handicap prédominant et représente 54% des personnes.



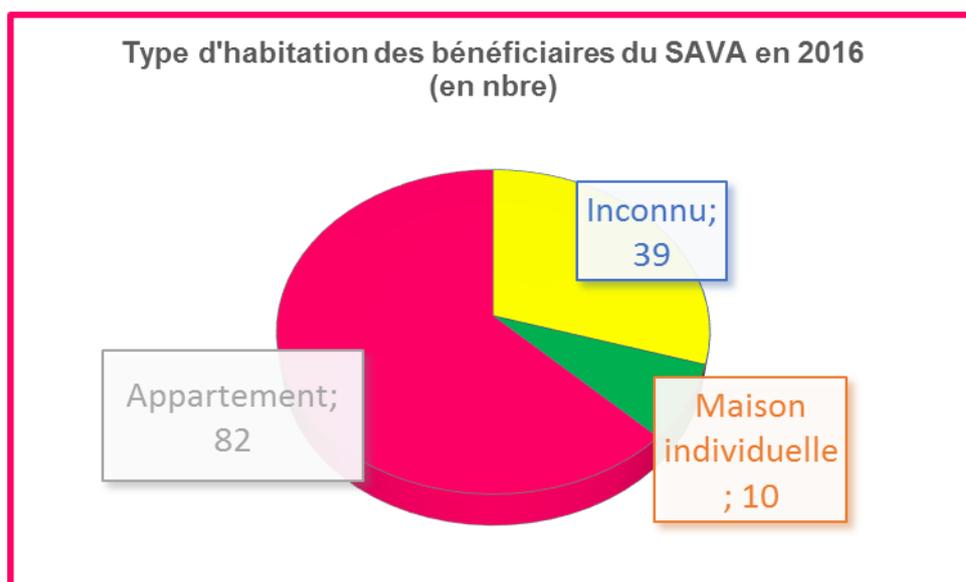
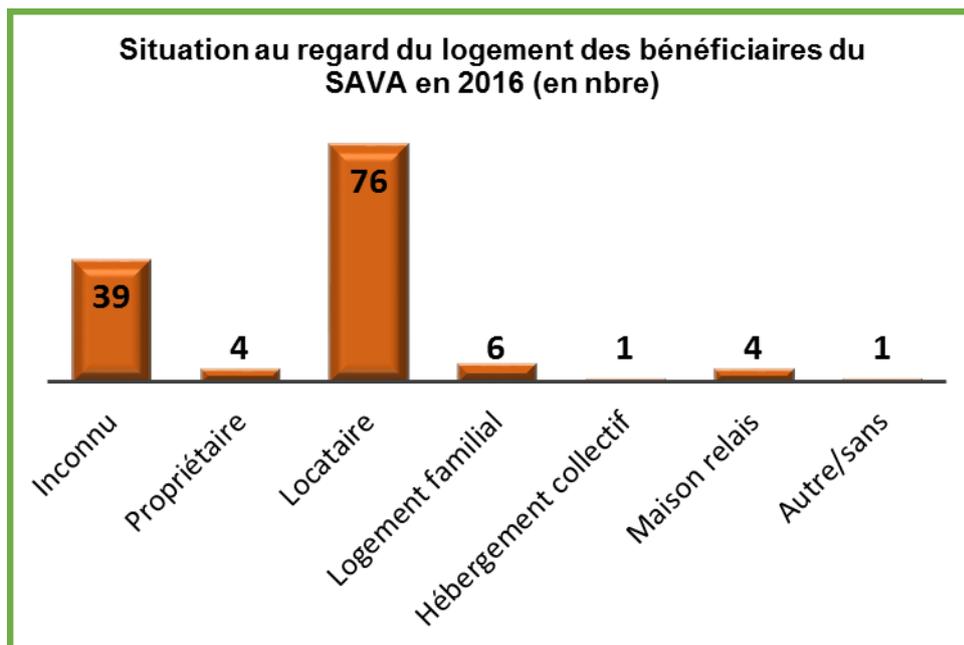
Ces deux graphiques nous indiquent que la majorité des personnes accompagnées vivent seules d'où leur besoin de lien social et d'écoute/soutien.



b. Habitat des bénéficiaires

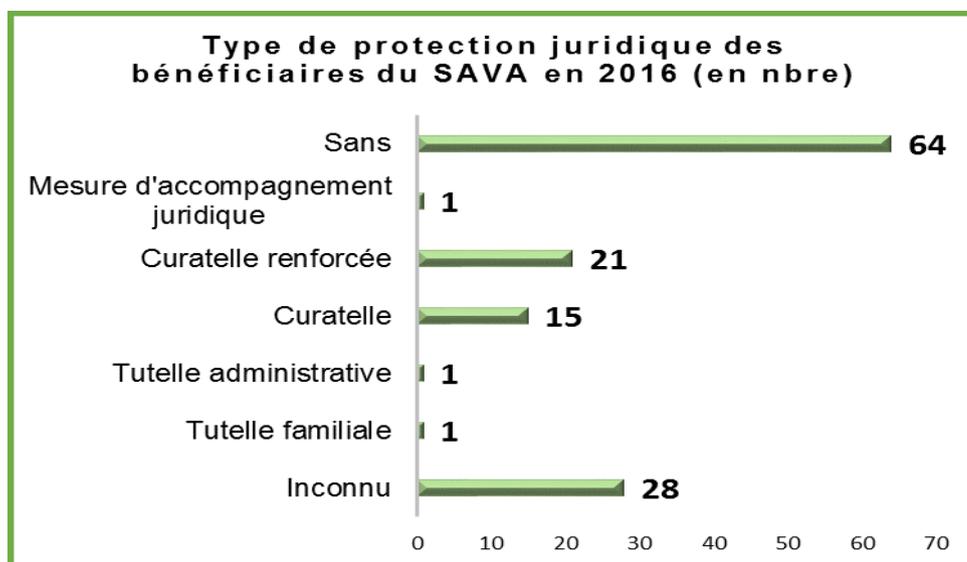
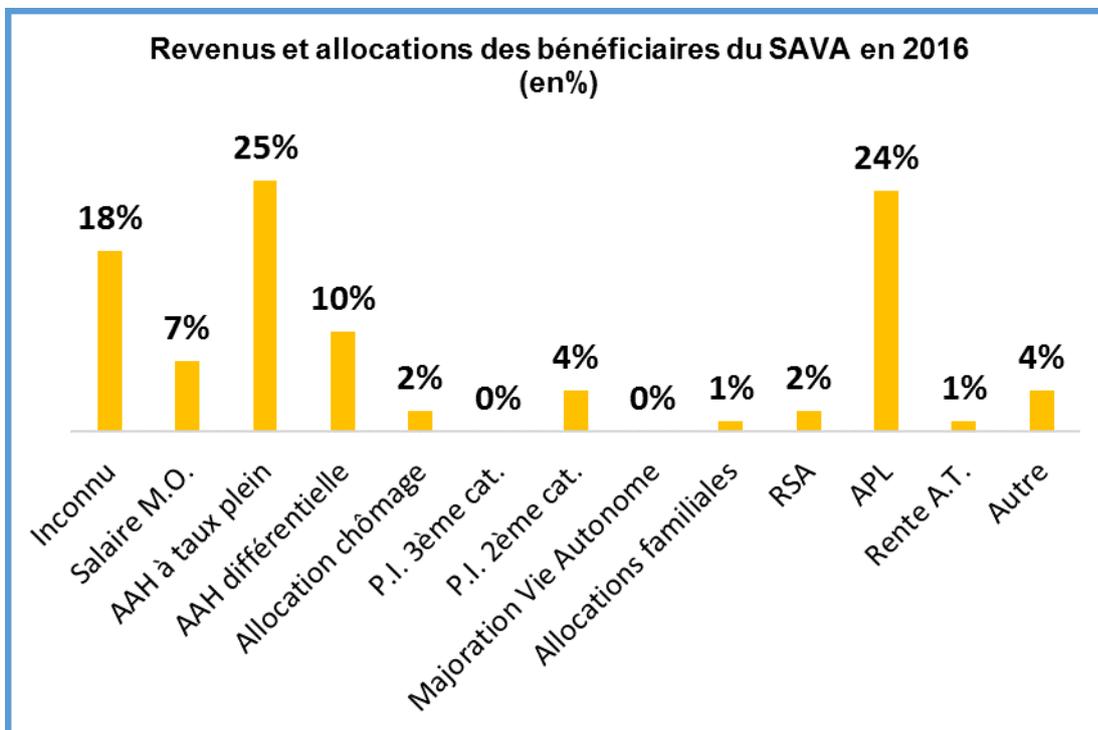


Il y a peu d'évolution sur la répartition territoriale des usagers du SAVA en 2016 par rapport à 2015 où les chiffres sont quasiment identiques.

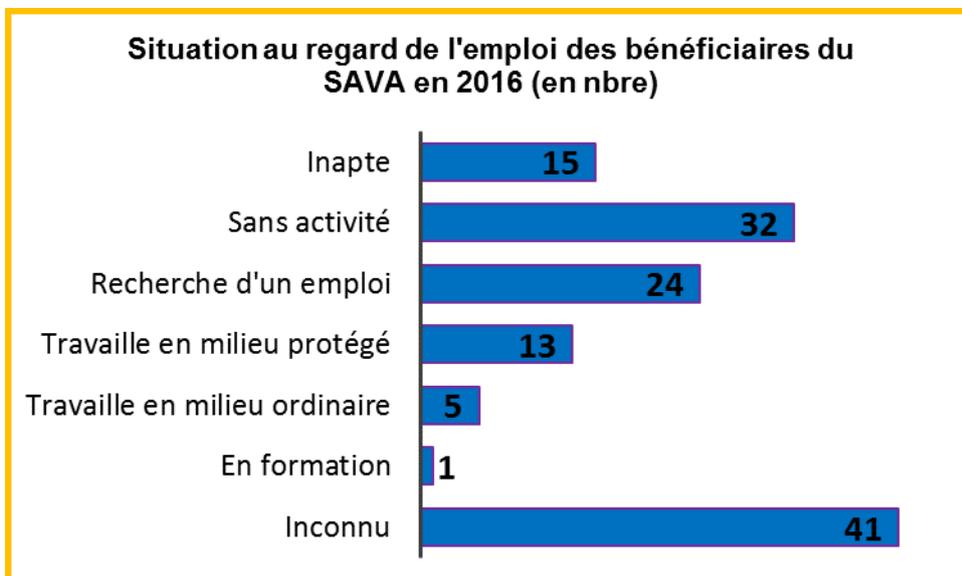


c. Situation financière et administrative

La base de données nous permet d'obtenir la vision de l'ensemble des ressources financières dont bénéficient les usagers du SAVA ainsi que leur capacité à gérer seul ou avec une aide spécifique (protection juridique) leur situation administrative et financière.



d. Situation professionnelle



4. Données sur l'activité du SAM

Pour rappel le dispositif SAM possède un agrément pour 100 personnes.

a. Données sur l'activité du SAM

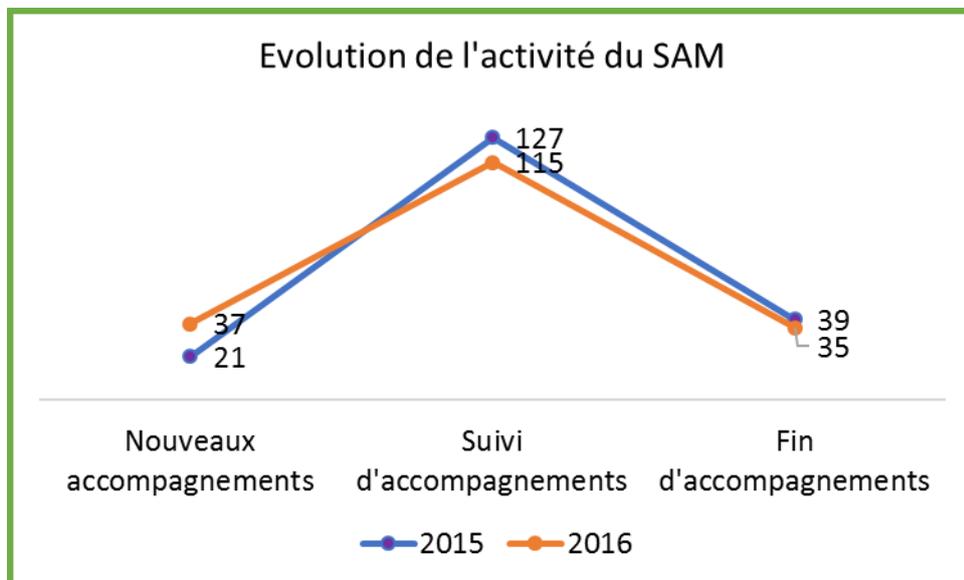
Le SAVS – dispositif SAVA et SAM réunis - a enregistré **84 demandes d'accompagnement** en 2016. Le processus d'admission prévoit qu'un professionnel de chaque dispositif soit présent lors du RV de 1^{er} accueil en plus du cadre éducatif.

Sur ces **84** demandes, **23** personnes n'ont pas honoré le rendez-vous de 1^{er} accueil qui leur a été proposé. Sur les 61 personnes ayant bénéficié du RV, **14** n'ont pas donné suite à celui-ci et **15** personnes ont été orientées vers le SAM pour envisager un projet d'accompagnement personnalisé.

Les tableaux et graphiques ci-dessous présentent l'activité du dispositif SAM en 2016 et son évolution sur les trois dernières années.

Nouveaux bénéficiaires des activités en 2016	Bénéficiaires déjà connus en 2016	Bénéficiaires en fin d'accompagnement en 2016
37	78	35
115 bénéficiaires en 2016		

Le nombre de nouveaux bénéficiaires en 2016 comprend les personnes orientées vers le SAM pour un accompagnement avec projet et les personnes qui participent aux activités sans projet d'accompagnement défini.



b. La déclinaison par phase et la typologie des parcours au SAM

Dans le cadre de la réactualisation du projet de service du SAVS en 2015, de nouvelles modalités d'accompagnement ont été mises en place dans les deux dispositifs que sont le SAVA et le SAM afin de permettre un accompagnement global des personnes susceptibles de bénéficier des deux dispositifs. Ainsi, le dispositif SAM qui n'était dévolu qu'au développement d'activités collectives a évolué. Depuis début 2015, les personnes nouvellement accompagnées peuvent bénéficier d'un accompagnement individuel mis en œuvre par les professionnels du SAM – selon leur problématique et leur volonté d'adhésion à un accompagnement personnalisé. Comme au SAVA, les personnes vont bénéficier du même processus d'accompagnement dont voici le schéma ci-dessous.



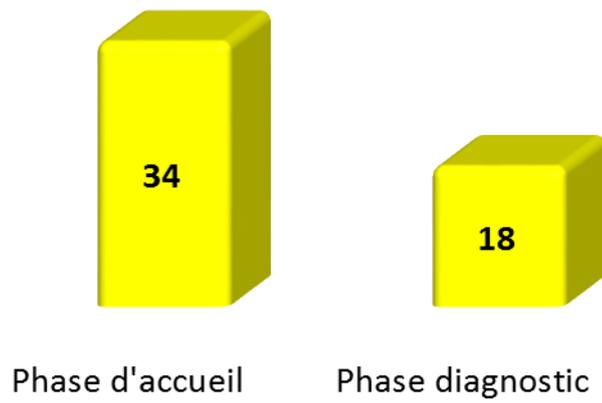
Par ailleurs, comme pour le dispositif SAVA, il existe dorénavant une typologie de parcours d'accompagnement au SAM :

- **l'Accueil sans Accompagnement** : L'accompagnement mis en œuvre au SAM dans le cadre d'un Accueil Information a pour objectif de permettre à l'utilisateur d'être au sein d'un collectif de manière ponctuelle et libre.
- **l'Accompagnement Ponctuel** : Dans le cadre de cet accompagnement, des objectifs bien déterminés sont ciblés ainsi que les moyens mis en œuvre pour les réaliser.
- **l'Accompagnement à Long Terme** : Ce type d'accompagnement est réservé à des personnes présentant des freins importants d'accès à des dispositifs de droit commun. L'objectif visé est l'accès et/ou le maintien de leur participation à des activités proposées par le dispositif SAM. Au sein de ces activités, d'autres dimensions peuvent être particulièrement travaillées (hygiène, santé).

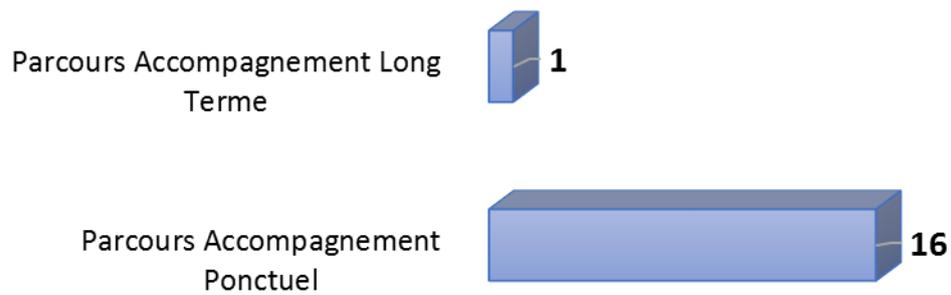
Ces nouvelles modalités sont mises en œuvre progressivement depuis 2015 avec une montée en puissance en 2016.

Les graphiques ci-dessous présentent le nombre de bénéficiaires qui en 2016 ont bénéficié d'une phase d'accueil et de diagnostic ainsi que d'une typologie de parcours au SAVA. Ces chiffres devraient augmenter en 2017.

Nombre de personnes ayant bénéficié d'une phase d'accueil et/ou diagnostic au SAM en 2016

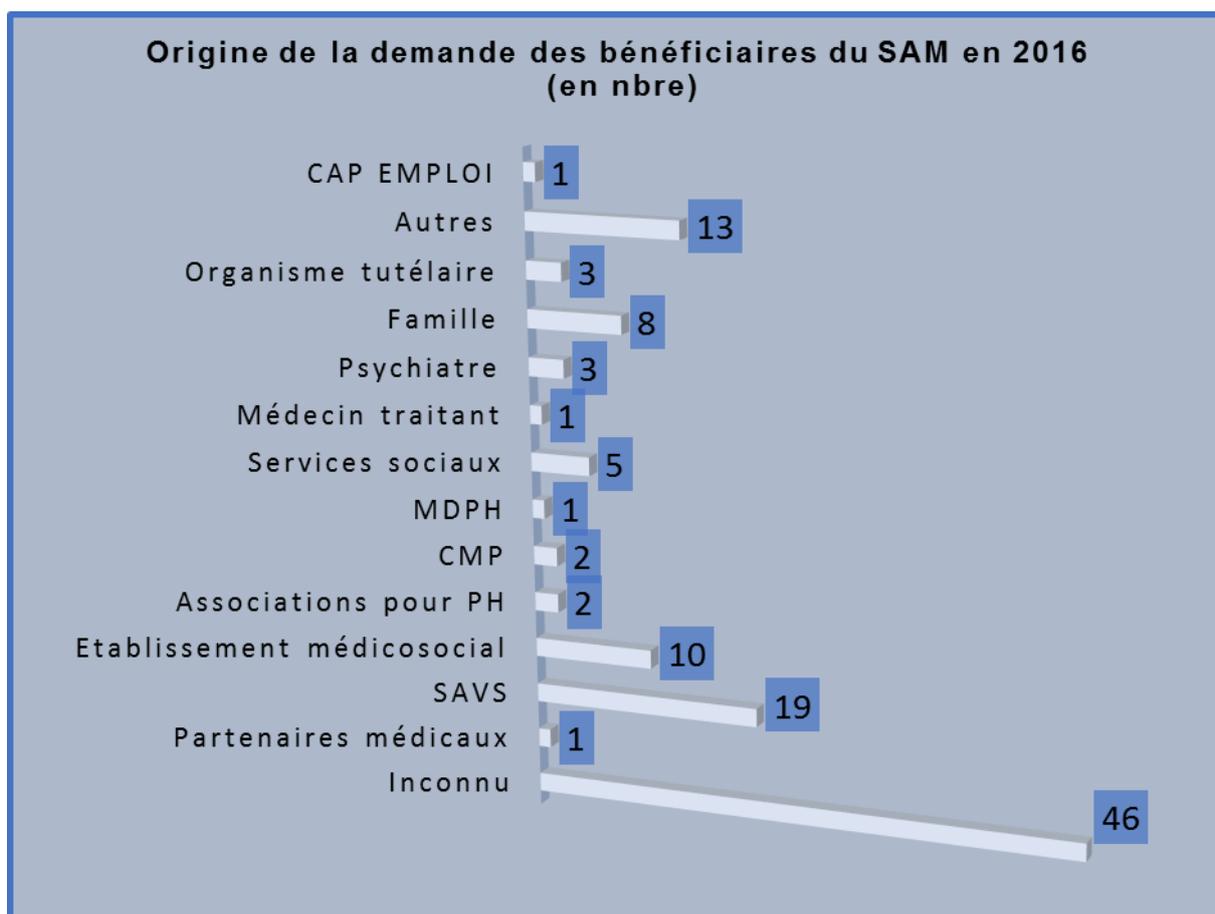


Nombre de personnes ayant bénéficié d'une typologie de parcours au SAM en 2016

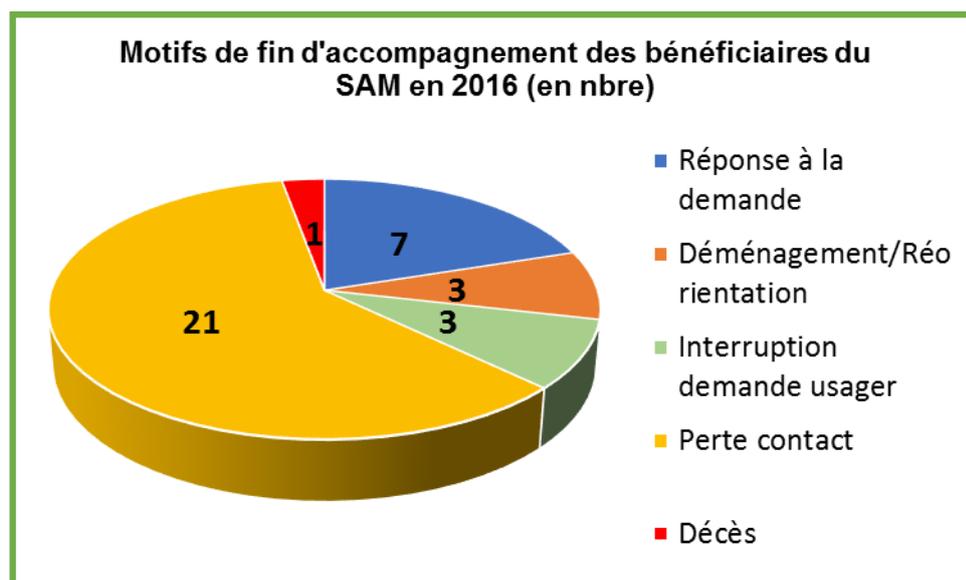


c. Origine des orientations vers le SAM en 2016

Le graphique ci-dessous présente la personne ou le tiers à l'origine d'une orientation vers le SAM en 2016.



d. Fin d'accompagnement au SAM en 2016

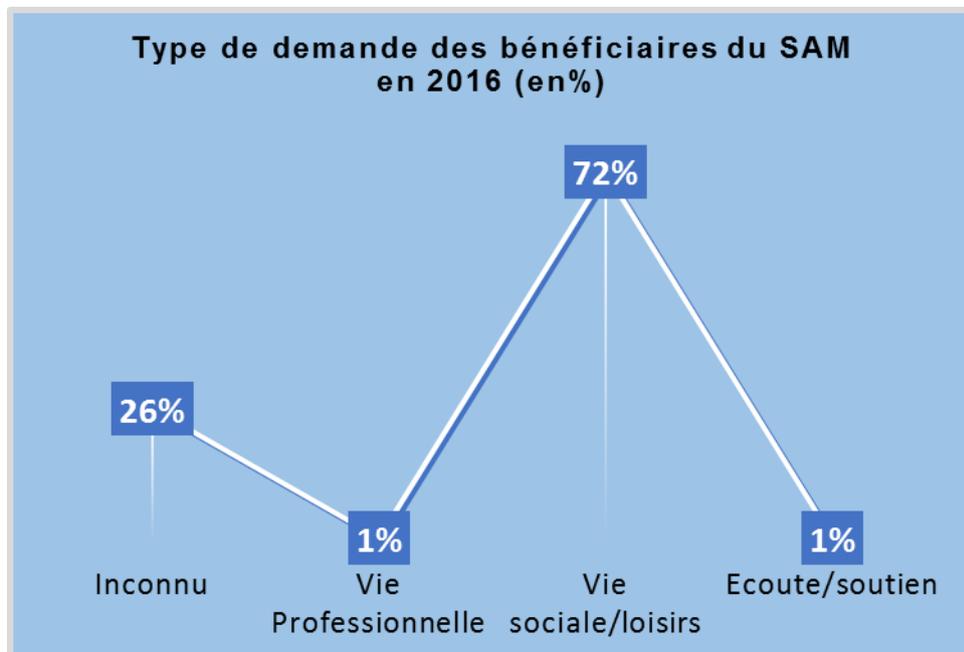


En 2016, il y a eu au SAM 35 fins d'accompagnement. Le Graphique ci-dessus répertorie les motifs de ces fins d'accompagnement. La fin d'accompagnement pour perte de contact est

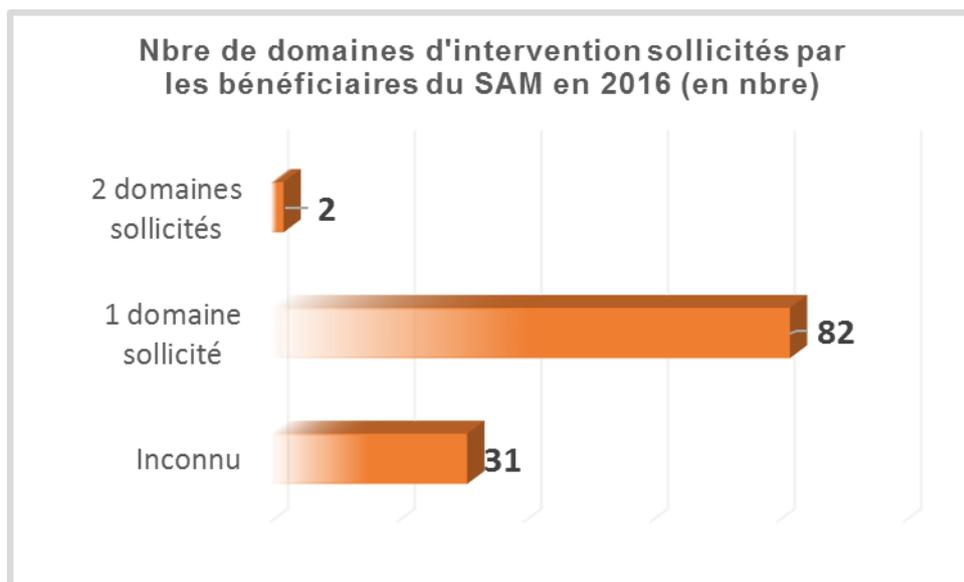
importante du fait du faible nombre de personnes qui ont bénéficié d'un parcours d'accompagnement par le SAM en 2016.

e. Eléments d'analyse de la demande des personnes au SAM lors de la phase d'accueil/admission

Le graphique ci-dessous indique le type de demandes des bénéficiaires. 72% viennent pour créer du lien social ce qui correspond aux missions du dispositif SAM.



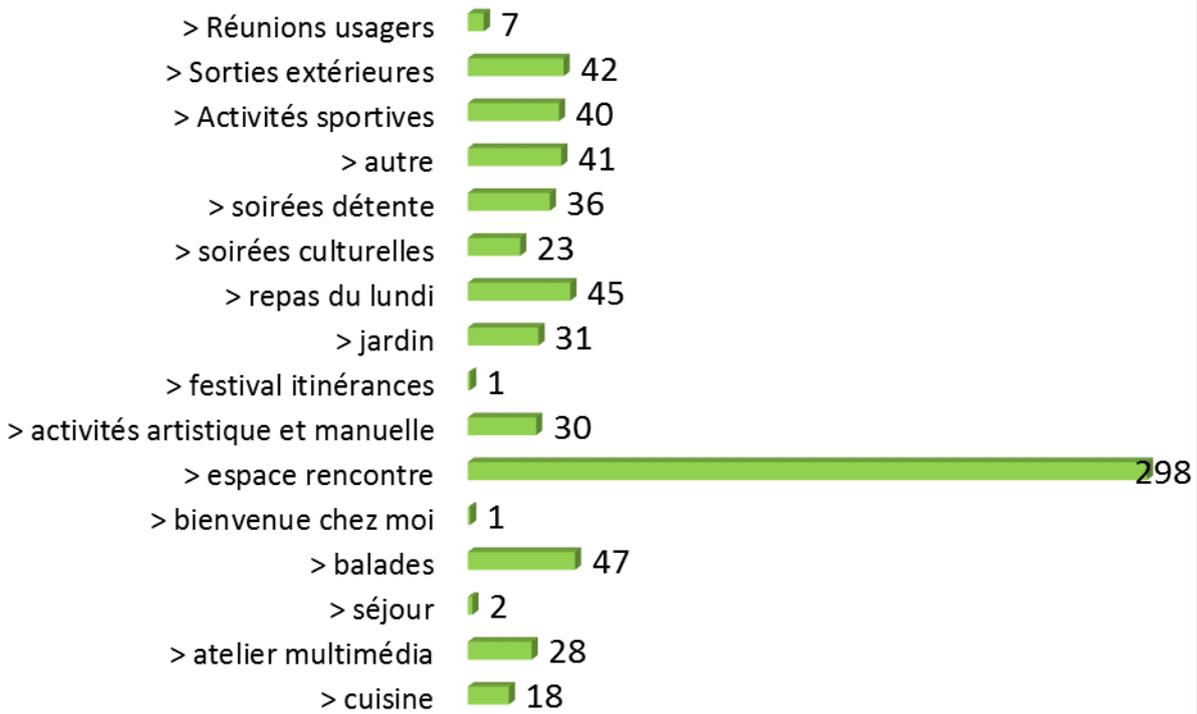
Le graphique ci-dessous présente le nombre de demandes faites par les usagers au moment de leur admission dans les différents domaines. Il est en cohérence avec le type de demande.



f. Données sur les activités du SAM en 2016

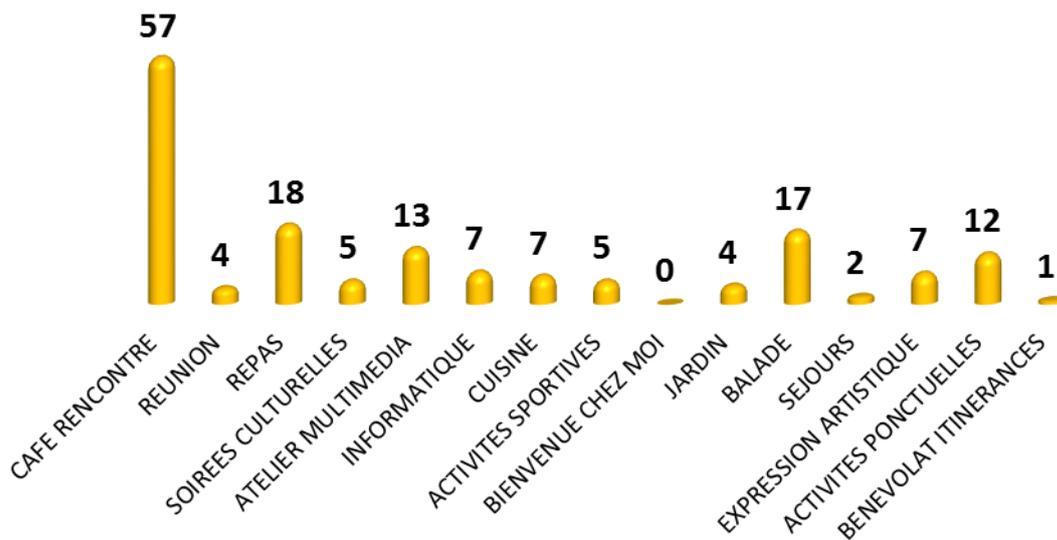
Le graphique ci-dessous indique le nombre d'activités développées par le dispositif SAM en 2016. Le contenu et les objectifs de ces activités sont explicités plus après dans le présent rapport.

Nombre d'activités réalisées en 2016 au SAM

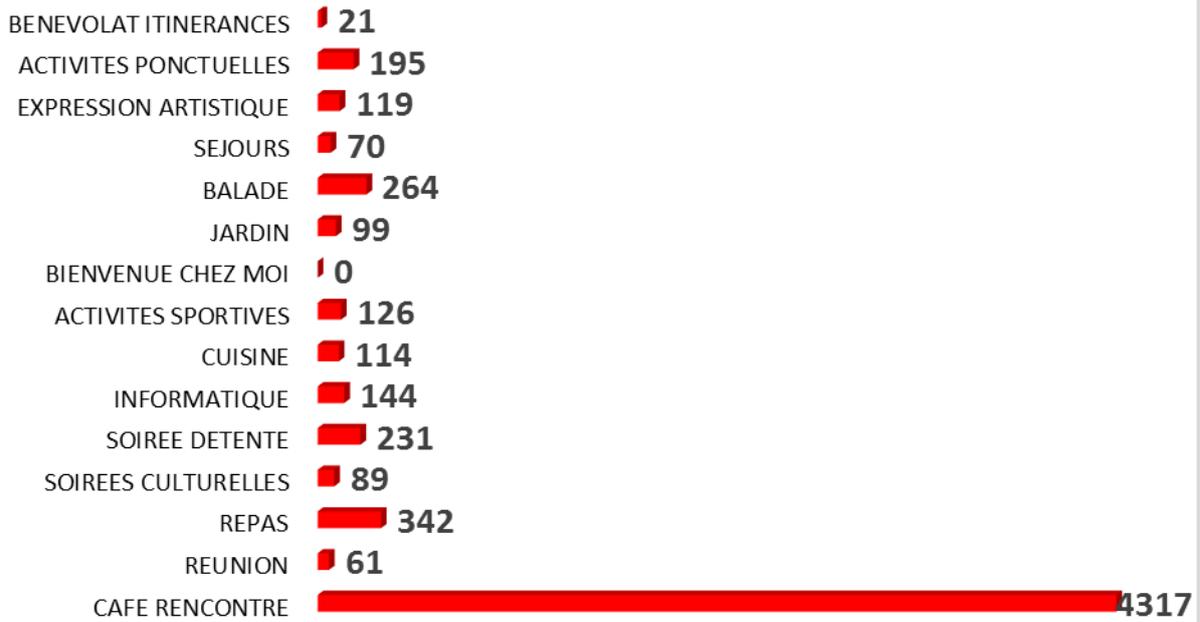


Les graphiques ci-après présentent le nombre de participants pour chaque activité au cours de l'année ainsi que le nombre de présences de ces bénéficiaires sur les activités.

Nbre de participants différents aux activités du SAM 2016 (moyenne annuelle)



Nbre de présences de bénéficiaires sur les activités du SAM en 2016



g. Présentation des activités

◇ Focus sur l'atelier d'expression manuelle et artistique

Cet atelier a été mis en place en 2012, sur la demande d'usagers du SAM exprimant le désir de pratiquer une activité manuelle.

L'atelier n'est pas basé sur l'apprentissage de techniques, mais bien sur la possibilité pour chacun d'exprimer en toute liberté ses ressentis, ses émotions, ses représentations, à partir d'une thématique particulière.

Cet atelier est vécu par le groupe comme un moment de détente, d'apaisement.

Dans une ambiance très souvent musicale, la thématique retenue est annoncée en début de séance. Elle donne lieu à un temps de réflexion personnelle mais également collective. Les réalisations peuvent donner lieu à un travail en binôme ou en collectif. Aucun jugement de valeur n'est posé.

Les personnes qui composent le groupe participent à l'activité de manière régulière tout au long de l'année – ce qui amène convivialité et relations d'aide.

Cette activité constitue pour certaines personnes une porte d'entrée vers le collectif. Elle s'organise en 2 groupes qui se réunissent, en alternance, tous les 15 jours.

En 2016, le groupe a souhaité alterner les ateliers entre expression et création manuelle. L'activité a concerné 26 personnes différentes dont un groupe régulier de 13 personnes.

Au fur et à mesure du temps une vraie dynamique de groupe est apparue, l'atelier est un vrai moment de partage et de convivialité, qui permet de couper avec le quotidien.

En février 2016, certains membres du groupe ainsi que d'autres usagers du SAM, ont participé au projet « Street tricot » porté par l'IMPRO des Châtaigniers et en partenariat avec différentes structures intergénérationnelles. Ce projet a consisté à confectionner des pièces en tricot afin de

recouvrir le mobilier urbain de la place de l'Abbaye. Le groupe a été très investi dans ce projet. Plusieurs rencontres avec les différentes structures participantes ont eu lieu, afin de mettre en commun les travaux réalisés et permettre un vrai partage entre les différents participants. Ce projet a été finalisé en juin 2016 avec l'installation et l'inauguration de cet ouvrage urbain. Ce fut une réelle fierté pour le groupe d'être investi dans un projet culturel à Alès.

Afin de faire partager au plus grand nombre ce projet, il a été demandé au groupe atelier multimédias du SAM, de réaliser un reportage photo. Le groupe s'est rendu dans chacune des structures afin de fixer dans le temps ces moments de convivialité partagée autour du tricot. L'installation ainsi que la journée d'inauguration ont également fait l'objet de photos. Le groupe s'est ensuite occupé du traitement et de la sélection de photos afin de réaliser une exposition autour de ce projet.

En décembre 2016, le groupe expression manuelle a été sollicité pour créer l'ensemble des cadres afin de pouvoir réaliser une exposition des 26 photos sélectionnées. Il y a eu un réel investissement de l'ensemble du groupe qui a souhaité mettre en valeur au mieux les photos. Une vraie réflexion est lancée, l'idée retenue est de partir sur des cadres en carton et de faire ressortir dessus le thème de base : le tricot. Une partie du groupe s'est lancée dans la confection des cadres et l'autre s'est remise à tricoter, à fabriquer des pompons qui viendront finaliser les cadres. La réalisation des cadres a nécessité plusieurs ateliers. L'exposition a été mise en place dans les locaux du CABA en février 2017, ce fut une vraie reconnaissance commune, pour l'ensemble des personnes ayant participé aux différentes étapes permettant cette exposition.

Exemple de cadre réalisé par l'atelier pour l'exposition sur l'évènement « Street Tricot »



◇ Atelier multimédia en partenariat avec la Médiathèque d'Alès

Depuis plusieurs années, nous organisons un atelier multimédia à la Médiathèque d'Alès avec un groupe SAM.

Différents parcours d'apprentissage de l'outil informatique sont proposés en fonction des groupes (initiation, bureautique, Internet, approfondissement, photo, vidéo) Le groupe est composé de 8 à 10 personnes, toutes de niveaux différents avec des capacités et des facilités d'adaptation distinctes. Certaines personnes sont relativement autonomes alors que d'autres nécessitent constamment une présence à leurs côtés.

Le rôle qu'exerce le travailleur social en charge de cette activité est celui de facilitateur et de médiateur entre les participants et l'animateur informatique de la Médiathèque.

Nous proposons toute l'année des ateliers d'initiation le vendredi en fin d'après-midi. Ce créneau permet aux personnes travaillant dans les ESAT d'y participer.

Le travailleur social a également permis l'établissement d'une relation pérenne avec la médiathèque afin de faciliter l'inclusion des usagers du CABA dans des groupes autonomes à la médiathèque. Cette relation privilégiée a d'ailleurs facilité la signature d'une première convention de partenariat avec la Médiathèque de la Ville d'Alès.

◇ *L'espace et café rencontre*

Ouverts tous les jours de la semaine, sauf le dimanche (au nombre de six dans les locaux du SAM et d'un à l'Espace Chamson à Alès), les cafés rencontre (en matinée) et espaces rencontre (en fin d'après-midi) connaissent une fréquentation régulière depuis leur création.

C'est à partir de ces lieux d'échanges et de convivialité que doivent émerger propositions, suggestions, informations, et mise en relation.

Deux travailleurs sociaux y assurent l'accueil des personnes.

◇ *Temps de réunion et de concertation avec les usagers*

La quasi-totalité des activités mises en œuvre doit prendre appui sur des réunions préparatoires d'organisation entre usagers et se conclure par des rencontres pour en faire le bilan.

Ces réunions doivent permettre aux travailleurs sociaux référents des activités de développer des orientations sur l'année et de mettre en place un programme d'activités sur le trimestre élaboré par des groupes d'usagers.

◇ *Balade*

L'activité « balade » – initialement positionnée sur un créneau hebdomadaire et composée d'un groupe de marcheurs confirmés – a été doublée d'un créneau de balade adaptée, proposé aux personnes souhaitant profiter de la nature sur des parcours moins longs et adaptés à leurs difficultés (personnes à mobilité réduite, en situation de handicap sensoriel, ou reprenant progressivement une activité physique).

Un créneau mensuel a été maintenu le samedi après-midi une fois par mois pour permettre la participation des personnes travaillant en ESAT.

◇ *Balade adaptée*

Afin de répondre à une demande croissante d'usagers souhaitant participer à l'activité balade mais n'ayant pas la capacité physique des marcheurs du groupe « balade », nous avons organisé à partir de 2014 une activité « balade adaptée ».

La balade adaptée peut être un tremplin vers la balade sportive. Elle permet à certaines personnes, ayant arrêté toute activité physique depuis plusieurs années et ne se sentant pas en capacité de reprendre une activité sportive, de renouer avec l'effort physique, de (re)prendre conscience de ses capacités, de son corps.

Depuis que la balade adaptée existe, le groupe est bel et bien présent à tous les rendez-vous. C'est pour eux un moment de détente, de plaisir, de rupture avec le quotidien.

Le fait de se retrouver dans un autre contexte que le SAM permet d'appréhender les personnes autrement, de les découvrir différemment et de les accepter.

Afin de permettre la participation d'un nombre plus important de personnes à ces balades adaptées, et d'être plus attentif aux possibles difficultés rencontrées par des personnes encore peu connues du Service, deux travailleurs sociaux du SAM accompagnent cette activité.

Pour certaines personnes, elle constitue un support au projet individuel – soit dans le domaine de la santé (exercice physique préconisé par le médecin traitant), soit pour développer le lien social (préalable à une activité en ESAT, par exemple).

Pour d'autres, elle permet des temps de rupture avec le quotidien en milieu urbain et la découverte d'un patrimoine riche en diversité.

La participation à des actions en faveur de l'environnement (nettoyage de berges, nettoyage et participation au balisage des chemins de randonnées) reste un axe à développer, ainsi que la rencontre et l'organisation de balades communes avec différentes associations de marche existantes dans le bassin alésien.

◇ *Activité cuisine*

Cette activité est basée sur l'échange de savoirs et de savoir-faire culinaires. Elle permet l'appropriation de recettes simples, afin de pouvoir les reproduire au domicile (dans le cadre des « Bienvenue chez moi » par exemple).

Elle se décompose en deux ateliers distincts :

- Cuisine rencontre : le groupe est ouvert, échanges et convivialité dominant autour de préparations réalisées et dégustées sur place en fin d'après-midi.
- Cuisine partagée : chaque personne du groupe formé vient proposer une recette simple qui est réalisée en commun afin que chacun puisse s'en approprier toutes les étapes. Les recettes réalisées figurent dans un classeur consultable par tous.

Une fois par mois, l'activité a donné lieu à un repas partagé en soirée par le groupe sur une thématique particulière.

Un partenariat a été initié avec le Centre de Pomologie du Pôle scientifique d'Alès. A travers la thématique fruitière, celui-ci aborde plusieurs axes de réflexion :

- La saisonnalité permet de découvrir les fruits de saison. Les activités sensorielles et ludiques proposées s'articulent sur la connaissance de plusieurs espèces fruitières (en fonction des saisons) à l'aide de supports adaptés (jeux et mémo posters) et leur dégustation.
- L'alimentation : l'atelier s'appuie sur la malle pédagogique « Histoire de fruits » et la mallette « Goûts et saveurs » créée par la Maison de la Nature et de l'Environnement d'Alès pour apporter des notions élémentaires sur l'alimentation (l'équilibre alimentaire, la promotion des fruits et légumes, la composition des aliments et les additifs alimentaires) en vue d'établir une démarche de consommateur actif.
- La biodiversité : au-delà de la sauvegarde de la diversité variétale, cette thématique transversale aide à la prise de conscience de la nécessaire préservation de la biodiversité. Elle permet d'établir les liens qui régissent le monde du vivant (faune et flore), le concept de chaîne alimentaire et de réseau trophique, les déséquilibres environnementaux et les notions d'écologie.
- La botanique : les fruits peuvent être un délicieux prétexte pour se plonger dans le vaste monde de la botanique à travers l'observation et le dessin scientifique des végétaux, création de clé de détermination à partir des différents éléments végétaux, confection d'herbier...
- Animation autour de l'exposition du moment. Sur demande, des groupes peuvent être accueillis sur le Centre de Pomologie pour une animation autour de l'exposition du moment.

Des soirées au restaurant, dans le cadre de la découverte d'autres cultures culinaires, ont été programmées tout au long de l'année.

◇ *Jardin collectif*

Durant le deuxième semestre 2011, le SAM s'est inscrit dans une activité de jardinage par le biais du Comité Local des Jardins familiaux alésiens, remplacé en 2014 par le CCAS.

L'intérêt de cette inscription dans un lieu associatif de droit commun est de pouvoir y côtoyer à la fois des habitants des quartiers (principalement des Prés Saint-Jean) mais également diverses associations y cultivant une parcelle.

Des événements festifs et des travaux collectifs réunissent, tout au long de l'année, tous les jardiniers.

◇ *Activités ponctuelles*

Cet item regroupe à la fois des sorties en journée liées aux événements festifs du bassin et des propositions ponctuelles d'activités de loisir. Les activités proposées le samedi après-midi sont également regroupées sous cet item.

◇ *Activités sportives*

Les rencontres organisées par RESEDA en 2011 avaient mis en évidence le désir des usagers de pratiquer une activité physique – sans toutefois que celle-ci soit clairement définie.

En 2016, comme c'était déjà le cas les années précédentes, un créneau matinal hebdomadaire est consacré au footing ou à la marche rapide, et un deuxième créneau hebdomadaire a permis la pratique de la natation en piscine.

◇ *Bienvenue chez moi*

Cette activité s'appuie sur la proposition d'un (ou de plusieurs) usager(s) à partager un repas à son domicile.

Elle permet un développement du lien social en travaillant directement sur le lieu de vie de la personne.

Un accompagnement, qui valorise l'environnement de la personne par un travail sur l'investissement du logement, favorise la mise en place d'un réseau relationnel « traditionnel » et une rupture avec l'isolement dans la durée.

◇ *Activités culturelles*

Les sorties au Théâtre du Cratère, les soirées au cinéma, et les sorties dans le cadre des différents événements culturels de l'année (festival de cinéma Itinérances, festival d'Avignon, semaine cévenole, Cratère Surfaces, Féria...), sont regroupées sous le terme d'activités culturelles.

Dans le cadre du partenariat mis en place avec le Cratère, une présentation de la programmation annuelle est faite en septembre dans les locaux du SAM par la responsable de la communication du théâtre pour les personnes intéressées : chaque spectacle fait l'objet d'une présentation préalable (sous forme de visionnage d'extraits sur Internet ou de lectures de critiques) et un choix est effectué par les usagers.

Une réduction est appliquée sur le prix des places.

Lors de ces sorties programmées sur l'année, un repas est pris en commun avant les spectacles et ces derniers sont suivis d'un temps d'échanges entre les participants.

Outre l'intérêt de découvrir des œuvres variées et de qualité, cette activité permet l'échange verbal autour d'une thématique commune et la possibilité de se découvrir des intérêts communs qui peuvent constituer la base d'une relation.

◇ *Soirées*

L'item « soirée » n'englobe pas les sorties au Cratère (Théâtre d'Alès) ni l'activité Culture du Cœur.

Certaines soirées sont organisées dans les locaux du SAM autour d'événements particuliers (anniversaires, projection de vidéos,...), d'autres sont liées aux événements festifs ou culturels du bassin ou à des sorties au restaurant ou dans d'autres lieux (bowling).

◇ *Repas partage au SAM*

Tous les lundis midi, un repas est organisé dans les locaux du SAM.

Les temps d'organisation (établissement du menu, courses) et de préparation du repas sont partagés par les personnes qui y participent.

Ce temps de repas est avant tout un temps d'échanges et de convivialité au sein du groupe. Le travail de réécriture de cette activité a permis à l'équipe de professionnels du SAM de se sensibiliser aux repères nutritionnels, source d'un bon équilibre alimentaire. En 2016, l'équipe a donc consacré plus d'attention à l'établissement des menus.

◇ *Séjours extérieurs – Séjours de rupture*

Cette activité, qui a démarré en 2005, permet l'accès à des séjours extérieurs de deux ou trois jours à des coûts raisonnables.

Chaque séjour est précédé d'une réunion de préparation réunissant les usagers concernés et fait l'objet d'un « bilan » avec le groupe (souvent sous forme d'un repas pris en commun).

La préparation du séjour est différente selon qu'il s'agisse d'un séjour de détente ou d'un séjour de rupture : pour le premier, les personnes sont associées à l'intégralité des démarches effectuées, alors que le séjour de rupture est parfois préparé en amont avant d'être proposé aux personnes composant le groupe envisagé en équipe.

◇ *Festival Itinérances*

Le Festival Cinéma d'Alès Itinérances est une manifestation de cinéma généraliste créée en 1983. Avec environ 45 000 entrées à chaque édition, ce festival est devenu une des principales manifestations cinématographiques en France.

Le SAM participe depuis plusieurs années au Festival en accompagnant les personnes qui le souhaitent aux différentes projections.

L'association Itinérances travaille chaque année à l'organisation du festival avec des bénévoles et des classes de lycée. Ces derniers participent à la diffusion du programme de la manifestation pendant les trois semaines qui précèdent le festival (diffusion, distribution dans les commerces alésiens, envois aux particuliers...). Pendant les dix jours du festival, ils sont présents pour assurer un bon fonctionnement de cette manifestation en se répartissant les tâches suivantes :

- portiers devant les salles de projection (gestion des contremarques, tickets, et comptabilisation du nombre d'entrées)
- nettoyage des salles après chaque séance
- accueil du public et renseignements
- préparation et gestion du petit déjeuner pour l'équipe d'Itinérances
- gestion de la boutique
- affichages et communications journalières.

Depuis 2014, un groupe de bénévoles usagers du SAM – accompagné de travailleurs sociaux du SAM - rejoint l'équipe existante au sein d'Itinérances.

L'équipe de professionnels du SAM sont partie prenante de cette activité en accompagnant à tour de rôle les usagers dans les différentes tâches – ceci afin de pouvoir conserver les temps d'ouverture et les différentes activités au sein du Service.

Pendant la durée du Festival, ils sont chargés de la distribution du programme autour des lieux de projection, de la distribution de la Gazette (petit journal créé par un groupe de lycéens), de la mise en place et de la tenue du goûter des enfants le mercredi, et de la préparation de deux petits déjeuners pour les équipes du Festival.

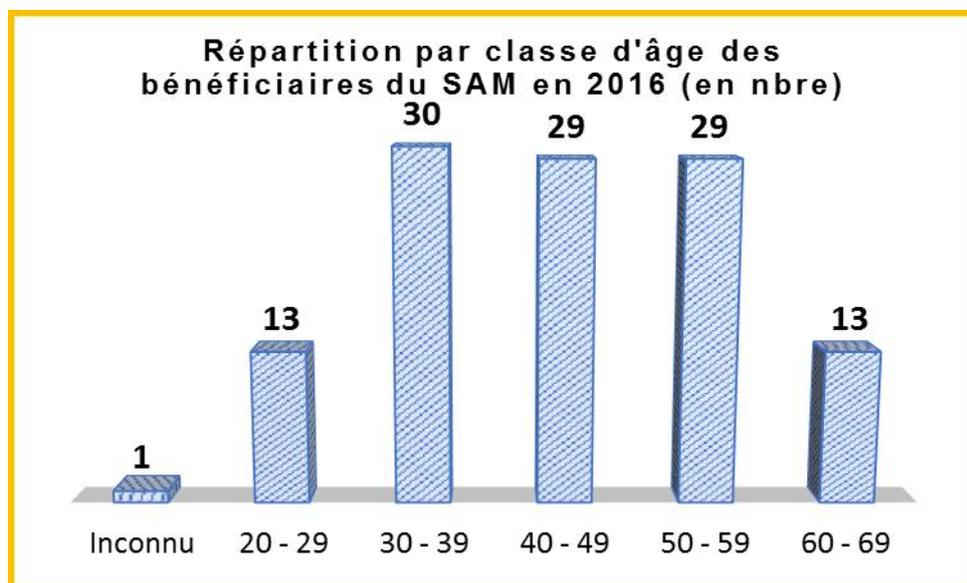
L'objectif principal de ce projet est de participer à l'inclusion sociale des personnes accompagnées par le SAM. Ainsi, le groupe de bénévoles usagers du SAM peut, lors de temps informels, partager des temps festifs avec d'autres bénévoles (le Festival Itinérances fonctionne grâce à l'aide d'une centaine de bénévoles).

Il est à noter que le rôle d'interface des travailleurs sociaux du SAM entre le groupe de bénévoles et les responsables de l'association Itinérances est nécessaire pour permettre une relation apaisée

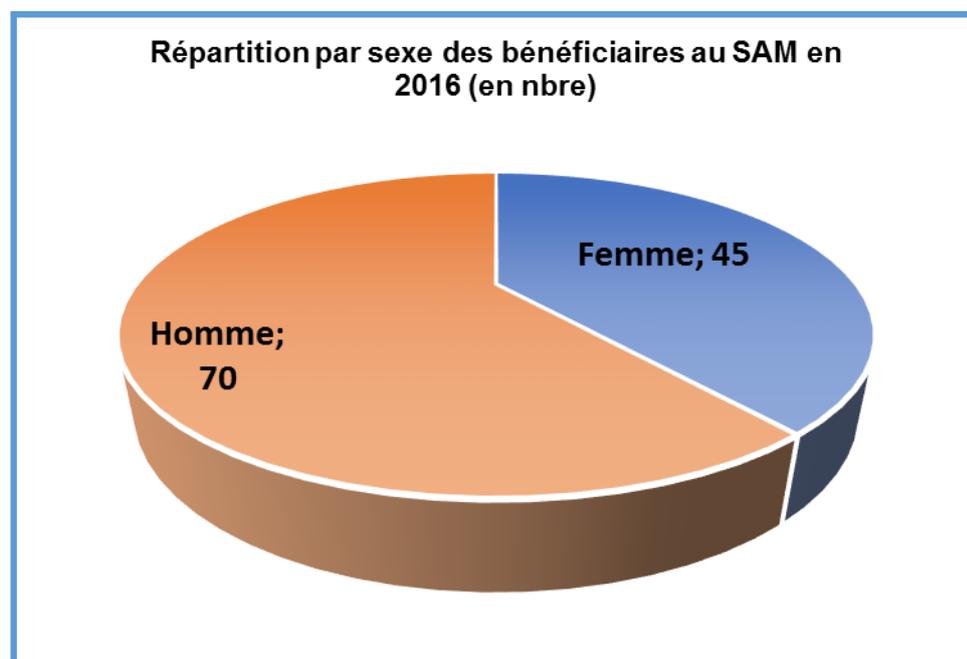
et de qualité avec certains usagers du SAM dont la problématique du handicap rend parfois la relation aux autres compliquée.

5. Données sur les bénéficiaires du SAM en 2016

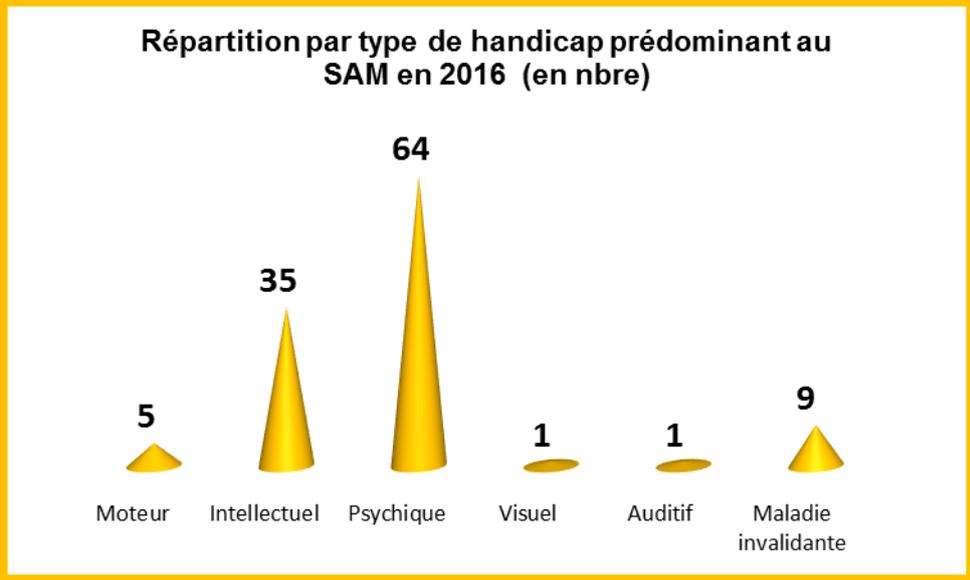
a. Caractéristiques des bénéficiaires du SAM



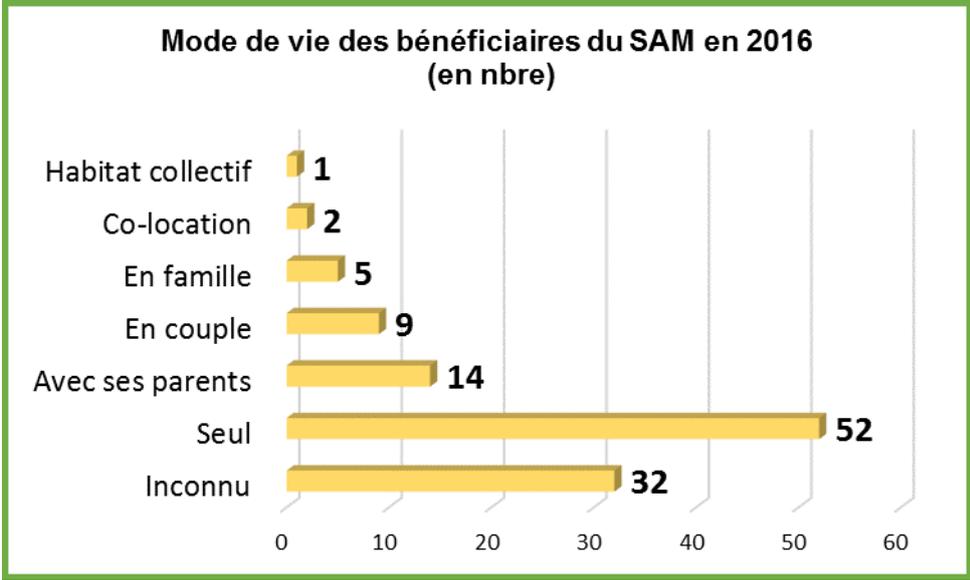
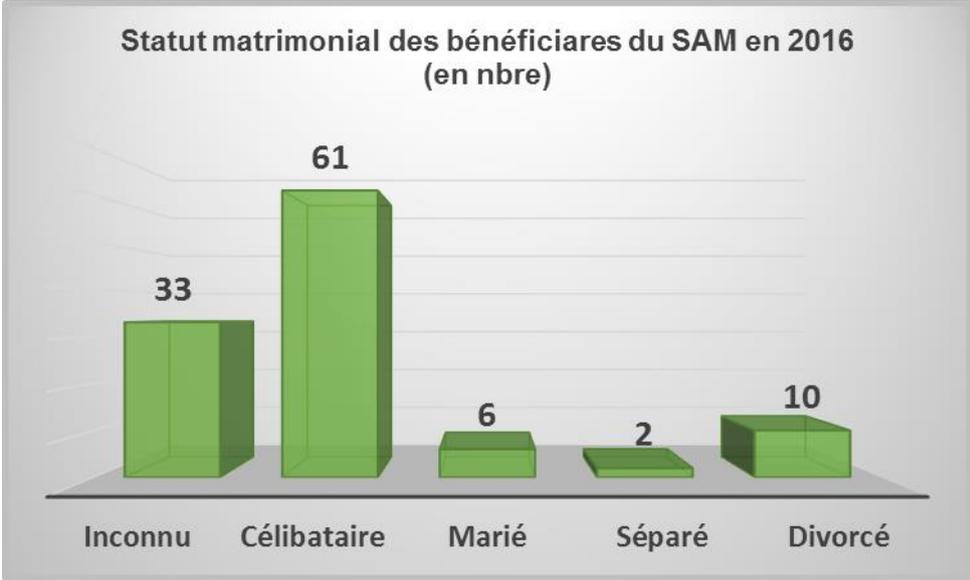
Comme pour le SAVA, un des critères de fin d'accompagnement pour les usagers est le passage au régime d'assurance vieillesse. Pour autant, la rupture n'est pas brutale et le temps nécessaire à la mise en place de relais et la coupure du lien peut prendre plusieurs mois pour un certain nombre d'usagers dans la tranche d'âge 60-69 ans. Fin 2016, une réflexion s'est engagée au niveau du CABA afin de pouvoir promouvoir le lien social sur des dispositifs de droit commun pour des usagers qui passent au régime retraite. Ce groupe de réflexion « projet passerelle » retraite a pour ambition d'éviter la perte de lien social pour ces personnes.



La répartition des sexes est quasi-identique à l'année dernière.



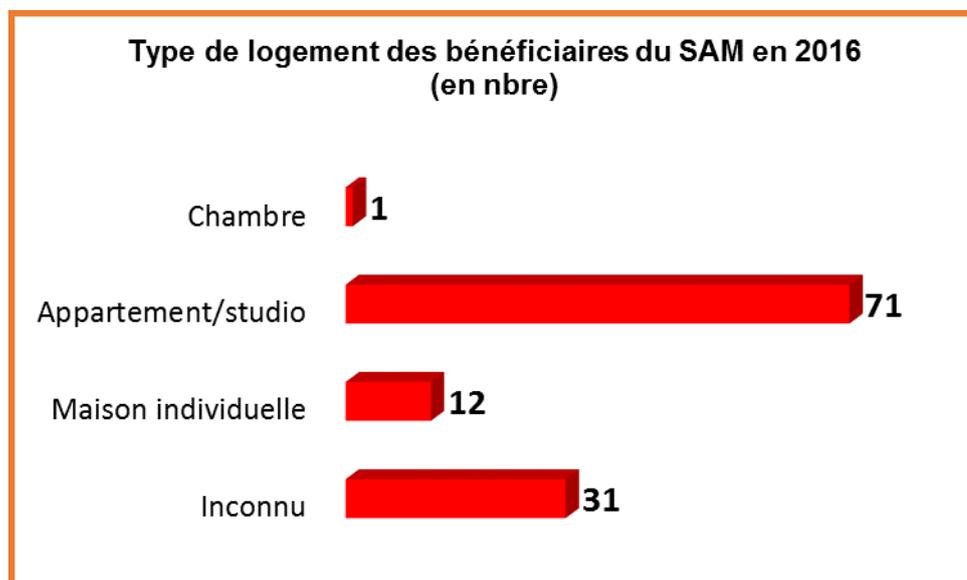
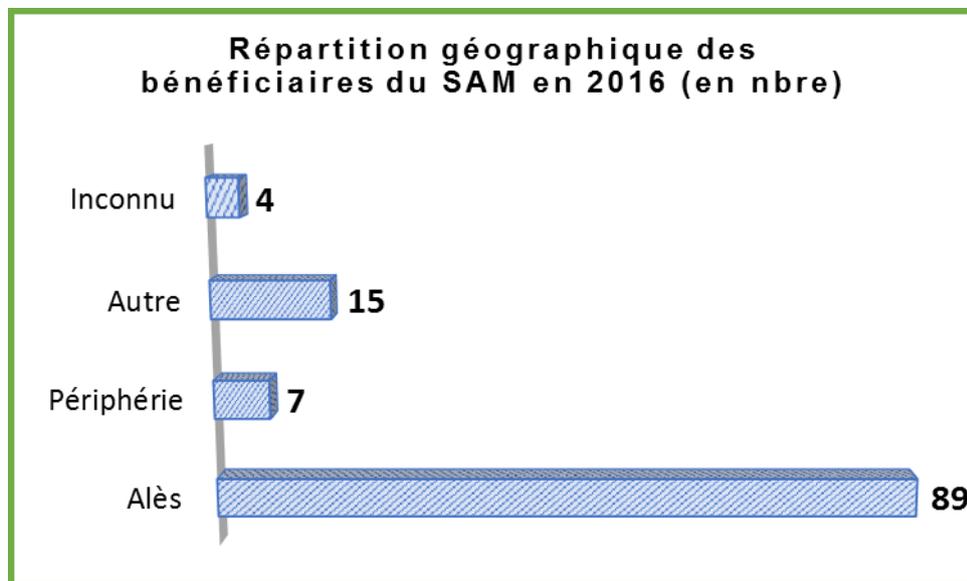
Le handicap psychique est en augmentation par rapport à 2015 (55% pour 46% en 2015) mais cette augmentation est à relativiser du fait de la proportion « inconnu » l'année dernière avec le démarrage de la saisie sur la base de données.



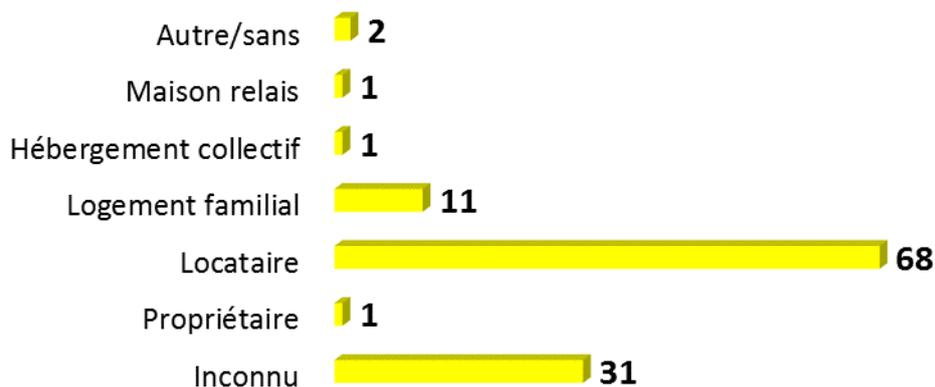
Les deux graphiques ci-dessus montrent que la majorité des personnes vivent seules ce qui accroît leur besoin de lien social.

b.Habitat

En 2016, on constate une légère augmentation des personnes vivant sur Alès (77% contre 72% en 2014).



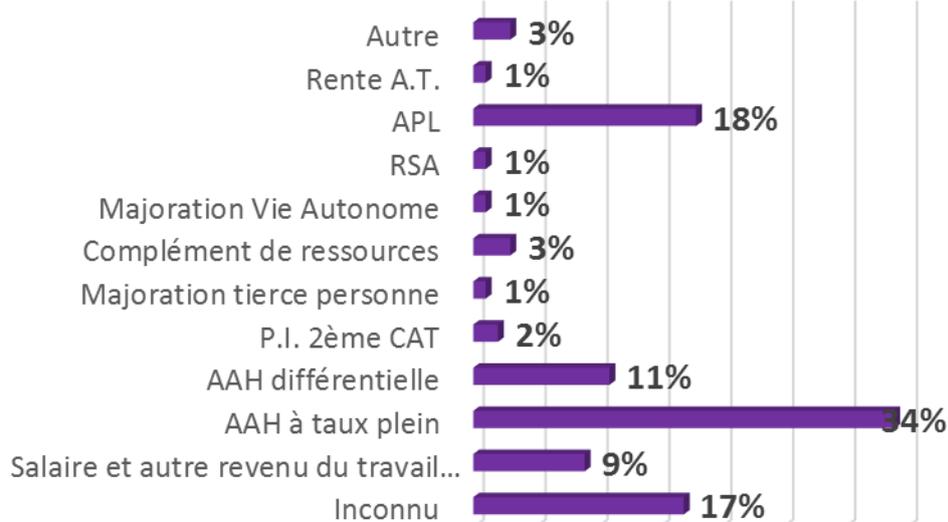
Statut au regard du logement des bénéficiaires du SAM en 2016 (en nbre)



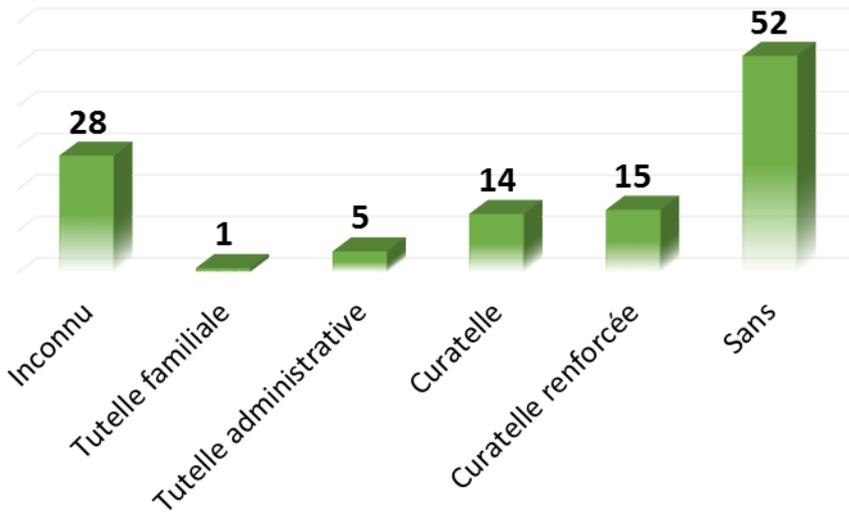
c. Situation financière et administrative des usagers du SAM

Les graphiques ci-dessous nous donnent la vision de l'ensemble des ressources financières dont bénéficient les usagers du SAVA ainsi que leur capacité à gérer seul ou avec une aide spécifique (protection juridique) leur situation administrative et financière.

Revenus et allocations des bénéficiaires du SAM en 2016 (en%)

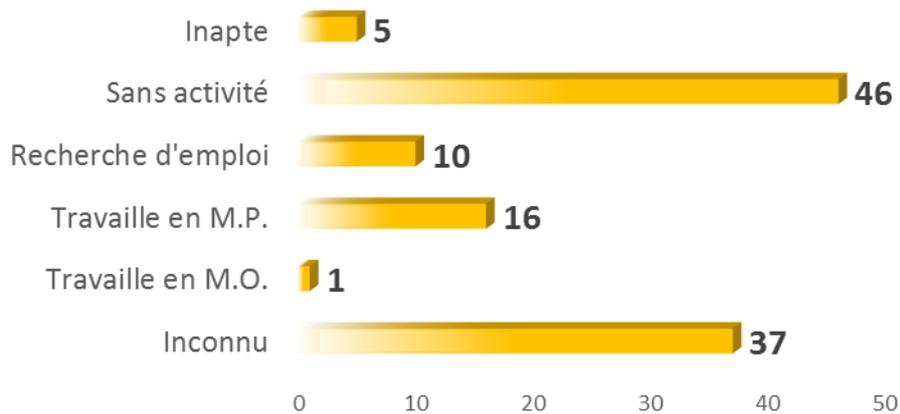


Type de protection juridique des bénéficiaires du SAM en 2016 (en nbre)



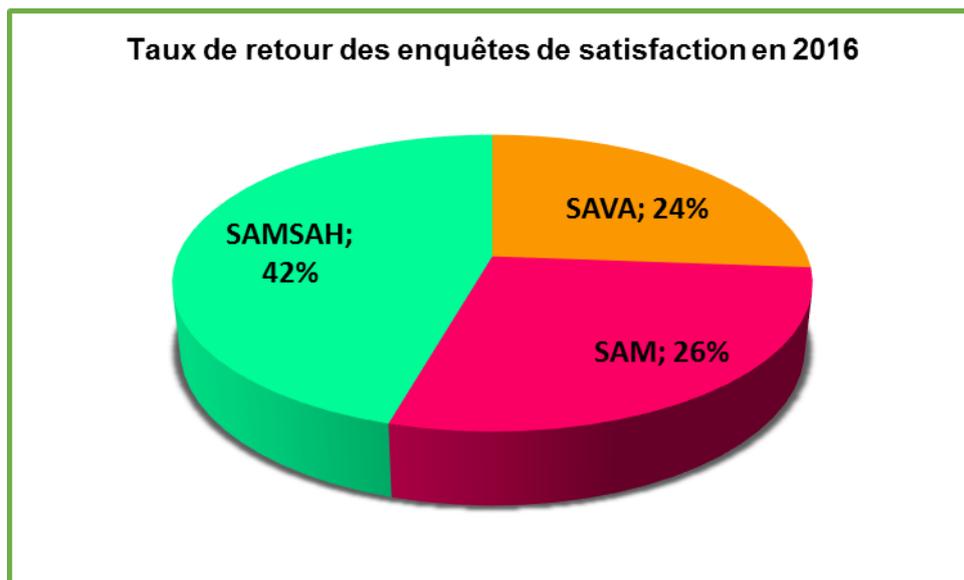
d. Situation professionnelle des usagers du SAM

Situation professionnelle des bénéficiaires en 2016 (en nbre)



6. Résultats des enquêtes de satisfaction

a. Taux de retour



Le nombre de questionnaires adressés évolue en fonction de la file active annuelle. Les taux de retour varient en fonction des services et donc du nombre de questionnaires adressés chaque année. Le graphique ci-dessus présente les taux pour chacun des services.

Pour le SAVA, le taux de retour est nettement inférieur à l'année précédente (24% pour 45% en 2015) même si ce taux est à nuancer du fait du ratio entre le nombre de questionnaires adressés (124 en 2015 contre 137 en 2016).

Les raisons de ce faible taux de retour pour le SAVS a été explicité par quelques usagers : répétition de la démarche d'enquête annuelle qui provoque un phénomène d'usure, incompréhension de certaines questions malgré les mesures mises en place (aide par des pairs : les « personnes-ressources »). De ce fait, des décisions ont été prises pour l'année prochaine : organisation de session de « remplissage » dans les locaux avec explication des questions par les professionnels, organisation pour adresser les enquêtes plus en amont...

b. Résultats pour le dispositif SAVA

Résultats pour le SAVA

Domaine Locaux	Satisfait	Peu Satisfait	Pas Satisfait	Sans opinion	total
Accessibilité	76%	9%	0%	15%	100%
Confort	64%	12%	3%	21%	100%
Discrétion et qualité de l'entretien	67%	15%	0%	18%	100%

Domaine Présentation de service	Satisfait	Peu Satisfait	Pas Satisfait	Sans opinion	total
SAVA	88%	6%	0%	6%	100%
SAM	58%	9%	0%	33%	100%
SAMSAH	30%	6%	3%	61%	100%

Information sur les droits en tant qu'utilisateur	Satisfait	Peu Satisfait	Pas Satisfait	Sans opinion	total
	91%	6%	0%	3%	100%

Domaine qualité accompagnement	Satisfait	Peu Satisfait	Pas Satisfait	Sans opinion	total
	94%	3%	0%	3%	100%

Domaine sur qualité des professionnels	Satisfait	Peu Satisfait	Pas Satisfait	Sans opinion	total
Disponibilité	97%	3%	0%	0%	100%
Ecoute	91%	3%	0%	6%	100%

Intervention sur relations avec	Satisfait	Peu Satisfait	Pas Satisfait	Sans opinion ou pas concerné	total
Entourage / famille	58%	6%	6%	30%	100%
Services judiciaires ou de protection	64%	3%	0%	33%	100%
Suivi de soins	58%	0%	3%	39%	100%
loisirs / culture	58%	6%	0%	36%	100%
Autres	52%	0%	0%	48%	100%

	Satisfait	Peu Satisfait	Pas Satisfait	Sans opinion	total
Domaine expression des usagers	76%	6%	0%	18%	100%

La tendance lourde que l'on note pour l'ensemble des services ou dispositifs c'est un net recul des « pas satisfait » sur l'ensemble des items. En effet, la plupart des réponses notifie « satisfait ou peu satisfait ». L'autre tendance lourde observée c'est une augmentation de la part des « sans opinion ou non concerné » à mettre en lien, peut-être, avec ce phénomène d'usure éprouvé par les usagers. Enfin, les taux de satisfaction sont proches de ceux de 2015 voire en augmentation pour la qualité de l'accompagnement (94% contre 85%), l'information sur les droits des usagers (91% contre 85%), la qualité des professionnels (97% et 91% contre 84% et 84%).

c. Résultats pour le dispositif SAM

Résultats pour le service SAM

Domaine Locaux	Satisfait	Peu Satisfait	Pas Satisfait	Sans opinion	total
Accessibilité	74%	17%	3%	6%	100%
Confort	69%	23%	3%	6%	100%
Discrétion et qualité de l'entretien	54%	31%	6%	9%	100%

Domaine Présentation de service	Satisfait	Peu Satisfait	Pas Satisfait	Sans opinion	total
SAVA	66%	6%	0%	31%	103%
SAM	83%	9%	3%	6%	100%
SAMSAH	29%	6%	0%	66%	100%

Information sur les droits en tant qu'usager	Satisfait	Peu Satisfait	Pas Satisfait	Sans opinion	total
	77%	11%	0%	11%	100%

Domaine qualité accompagnement	Satisfait	Peu Satisfait	Pas Satisfait	Sans opinion	total
	77%	14%	0%	9%	100%
	0%	0%	0%	0%	
Domaine sur qualité des professionnels	Satisfait	Peu Satisfait	Pas Satisfait	Sans opinion	total
Disponibilité	80%	11%	0%	9%	100%
Ecoute	86%	6%	0%	9%	100%

Intervention sur relations avec	Satisfait	Peu Satisfait	Pas Satisfait	Sans opinion ou pas concerné	total
Entourage / famille	51%	9%	0%	40%	100%
Services judiciaires ou de protection	34%	11%	0%	54%	100%
Suivi de soins	54%	9%	0%	37%	100%
loisirs / culture	63%	17%	0%	20%	100%
Autres	23%	9%	3%	66%	100%

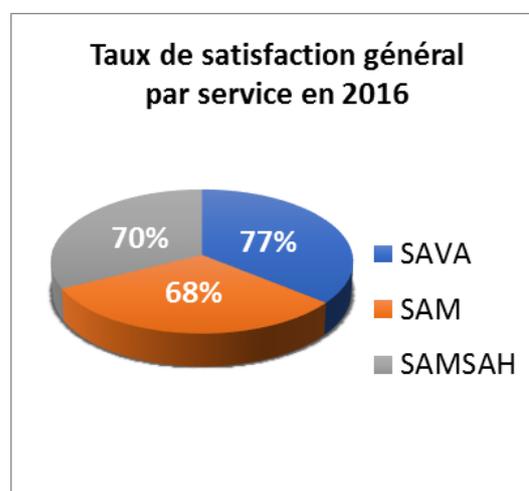
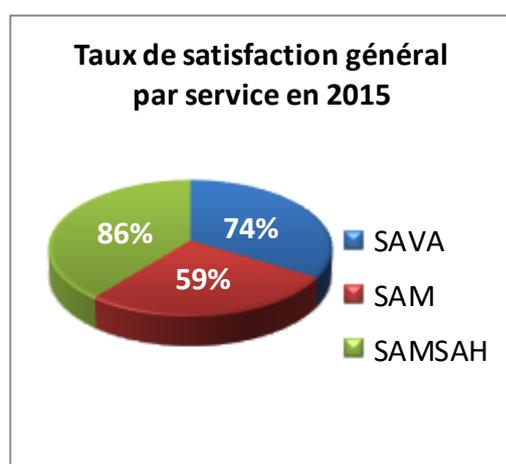
	Satisfait	Peu Satisfait	Pas Satisfait	Sans opinion	total
Domaine expression des usagers	69%	9%	0%	23%	100%

En ce qui concerne les locaux, le taux de satisfaction concernant le confort est en augmentation de 7 points par rapport à 2015. Cette augmentation est peut-être due aux changements intervenus en fin d'année 2016 d'achat de nouveau mobilier en lien avec l'acceptation des autorités de tarification de l'utilisation d'une partie de nos réserves d'investissement pour la réhabilitation du SAM.

Les résultats des autres items ne présentent pas de changement significatif sauf sur les taux de disponibilité et écoute des professionnels en augmentation de 8 et 12 points par rapport à 2015.

d. Taux de satisfaction des services

Les graphiques ci-dessous présentent les taux de satisfaction globaux pour l'ensemble des services/dispositifs du CABA pour les années 2015 et 2016 afin de faciliter la comparaison.



Les taux de satisfaction 2016 pour les deux dispositifs du SAVS sont en augmentation par rapport à 2015.